

# LE COUILLON DE BERTHIERVILLE

RELIGION ET PATRIE

ORGANE HEBDOMADAIRE DES INTÉRÊTS DU COMTÉ DE BERTHIER.

— Ne nous faisons pas illusion.  
O. A. Davault  
à rancunes,  
né les hom-  
mes les uns contre les autres. Et  
pour frayer le chemin à la paix, il  
faut d'abord engager la lutte contre  
ces passions humaines.  
(Cardinal VERDIER).

Vol. VIII, No 15.

Saint-Justin, le vendredi 8 septembre 1933.

Dr A.-D. Milot, Rédacteur en chef

## LE PONT DE L'ILE VA SERVIR A UNE VASTE COMBINE FINANCIERE

Un "trust" haï des populations caresse un projet qui ne doit pas s'éventer

### PREMIERES INDISCRETIONS

Il y avait trente ans que l'on promettait le pont de l'île d'Orléans. Après l'élection de 1931, Monsieur Taschereau, inquiet d'une pluralité réduite à 45 voix sur l'île d'Orléans, s'est décidé à en entreprendre la construction.

Pour que l'affaire ne fût pas une perte sèche, il en octroya les premiers contrats à son frère, M. Edmond Taschereau, déguisé sous le nom de "Eastern Canada Steel & Construction".

Ceux qui connaissent bien et qui pratiquent de près les moeurs politico-financières du régime avaient comme une intuition que ce pont, inutile à la population de la province, coûté à \$6,000,000 devait servir à quelque fin de combine et de gain facile.

Malgré le silence obligatoire de la presse quotidienne attachée au gouvernement, il commence à se savoir dans le peuple des dessous fort intéressants. Une compagnie d'utilité publique, à laquelle quelques hommes attachés de très près au premier ministre rendent de précieux services, a fait prendre des options, à la Pointe de l'Argenteau, au nord-est de l'île, sur des terrains de choix en bordure de la grève.

L'intention de ces messieurs est d'ériger là une vaste hôtellerie, accommodée au goût des touristes d'été et des "sportsmen" d'hiver, qui sera ouverte à l'année et qui achèvera de tuer le Manoir Richelieu à la Malbaie, tout en causant un tort considérable au Château Frontenac, à Québec.

On espère grâce à une publicité violente et bien conduite drainer vers l'île d'Orléans la crème du yanki et du voyageur, l'homme d'affaires avide de repos et de la jeune Kentuckoise amante du sport.

Par malheur, l'un des plus beaux domaines de cette pointe de l'île, celui de M. le docteur Brousseau, fera enclaver dans le terrain de l'hôtellerie projetée. Car M. Brousseau, jusqu'ici, n'a pas cédé aux demandes d'option qui lui ont été faites par des personnages puissants et bien apparentés. Tant pis pour lui.

Grâce à la vertu de certaines alliances entre la politique, les utilités publiques, et la haute finance, le pont de l'île d'Orléans sera le moyen facile d'aider aux affaires d'un monopole qui, tout en pressurant le peuple, sait fort bien s'assurer, par tous les moyens, l'élection de ces fidèles serviteurs que sont les messieurs Taschereau.

Le pont de l'île une fois fini, on commencera le "Grand Hôtel".

Aux frais du peuple.  
(Le Journal).

### FIGURES D'AUTREFOIS

## J.-PROSPER LANDRY

NOTAIRE  
1843-1903

Joseph-Prospér Landry naquit à Maskinongé, le 27 mai 1843. Il était le fils de Antoine Landry, cultivateur, et de Mathilde Thibodeau. Lors de son entrée au collège-séminaire de Nicolet, en 1855, il était âgé de 12 ans. Il passa quatre ans à ce collège d'où il se sortit en 1859. Son cours d'étude terminé, il suivit les cours de droit du collège des Jésuites de Ste-Marie, de Montréal, durant trois ans. Après avoir été diplômé de cette école de droit, et fut admis à la profession de notaire, à la chambre de Montréal, le 16 juin 1864.

Il commença à pratiquer à Berthierville, son premier acte est en date du 28 juillet 1864, un contrat de mariage (1). De 1867 à 1874, il pratiqua à Ste-Ursule, où il vint demeurer avec le seigneur Michel Lafevre, propriétaire du fief Marie-Anne et de la seigneurie de Lanauand. Il demeura au manoir Marie-Anne, il remplissait la charge de secrétaire du seigneur M. Lefevre.

De 1874 à 1900, il pratiqua à Montréal.

Le notaire Landry avait épousé la veuve du notaire R. Laferrrière, de Berthierville. Etant devenu veuf, il décida d'embrasser l'état ecclésiastique. Il déposa son greffe chez le protonotaire de Montréal, son dernier acte est en date du 26 octobre 1900. Ayant pris la soutane au grand séminaire de Montréal, il fut ordonné prêtre au bout de deux ans, car lorsqu'il entra au noviciat des RR. PP. du St-Sacrement, à New-York, E.U.A. le 19 mars 1902, il était alors prêtre. Il a fait profession le 19 mars 1903, à New-York où il a séjourné. Il est mort le 23 novembre 1903 et a été inhumé dans le terrain des RR. PP. du St-Sacrement, à Calvary Cemetery New-York.

Aux témoignages de ceux qui l'ont connu, c'était un parfait gentilhomme.

Charles DRISARD.

(1) Détail fourni par M. E. Z. Massicotte, archiviste du Palais de Justice, de Montréal.

## St-Justin

Une foule immense de la paroisse et de l'étranger vint rendre les derniers hommages à Mademoiselle Cécile VILLENEUVE

Un char de fleurs et les bannières de la Sainte-Vierge et du Tiers-Ordre vont la reconduire au cimetière

La mort, faucheuse sans pitié qui moissonne le jeune comme le vieillard, est venue visiter une de nos distinguées familles, celle de M. Joseph Villeneuve en venant ravir à l'affection des siens une être tendrement aimée en la personne de Mlle Cécile Villeneuve, décédée après une longue maladie, à l'âge de 30 ans.

Une foule immense tant de la paroisse que de l'étranger sont venues rendre les derniers hommages à cette jeune fille qui fut pour tous un modèle de sagesse et de piété.

Consolez-vous, parents chrétiens et souvenez-vous que le suprême adieu de votre fille bien-aimée est un gage d'une réunion que rien ne saura briser.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Joseph Baril, aumônier à l'Hôpital Cooke des Trois-Rivières. Le service, qui eut lieu le 28 août, fut chanté par M. l'abbé Ovide Gagnon, du Séminaire des Trois-Rivières, assisté comme diacre, de l'abbé Emile Clément, également du Séminaire, et comme sous-diacre, de l'abbé Gérard Lamy, vicaire à Saint-Boniface.

M. l'abbé Jean-Baptiste Levasseur, ancien vicaire de la paroisse, et vicaire à Saint-Sacrément, dit la messe à l'autel latéral. Assistants au choeur: M. l'abbé Joseph C. Grenier, curé de la paroisse, M. l'abbé Léo Paquin, de Shawinigan, M. l'abbé Charlemagne L'Heureux, vicaire à Alma, M. l'abbé Omer Gaboury, vicaire à Ste-Ursule, MM. les abbés Hermann Plante, Oscar Masson, de St-Justin, et l'abbé Joseph-Antoine Caron, eccl., de Maskinongé. Le char de fleurs fut conduit par M. Siméon Philibert La bannière de la Sainte-Vierge fut portée par M. Ernest Villeneuve, cousin de la défunte; Portails les rubans: Mlles Lucienne Gagnon, Aline Villeneuve, Léona Gaboury, Marie-Ange Gagnon; La bannière du Tiers-Ordre fut portée par Mlles Alma St-Antoine et M. Ernest Lefevre; Les rubans furent tenus par Mlles Lucille Lafrenière, Noëlle Vertefeuille, Emilienne et Germaine Lebeau.

Conduisit le deuil: M. Maurice Morin; Les porteurs étaient: M. Gabriel Gagnon, Irénée Bellemare, Arthur Gagnon, Donat Bellemare, Edgar et Gérard Bellemare. Tenaient les rubans: Mlles Yvonne Bellemare, Marie-Ange Marchand, Imélie Bellemare, Hélène Dugré, Anne-Marie Lafrenière, Léo Gagnon. Ont fait la collecte: Mlle Robée Dauphinais, accompagnée de M. Pierre-Aimé Dugré et Mlle Laurette Vertefeuille, accompagnée de M. Wilfrid Villeneuve.

La chorale des hommes, aidée de chanteurs étrangers, sous l'habile direction de M. le notaire J.-E. Langlois, rendit avec succès la messe

des morts de l'abbé G.-E. Panneton. A l'offertoire, le même choeur rendit avec âme le "Corpus Jesu" de l'abbé Panneton également; M. Adéodat Lafrenière touchait l'orgue. La dévotion pour pleurer sa perte outre son père sa mère, M. et Mme Joseph Villeneuve, quatre frères: M. J.-A. Villeneuve, N.P., des Trois-Rivières; M. Charles-Edouard Villeneuve, N.P., de Gentilly; M. Maurice et Pierre Villeneuve, de Saint-Justin; deux sœurs: Mlles Aline et Alice Villeneuve, de Saint-Justin; ses belles-sœurs: Mme J.-A. Villeneuve, des Trois-Rivières; et Mme Charles-Edouard Villeneuve, de Gentilly; ses neveux et nièces.

Parmi les parents de la défunte, nous avons remarqué: M. et Mme Joseph Villeneuve, parents de la défunte, ses frères et sœurs; M. et Mme J.-A. Villeneuve, N.P., des Trois-Rivières, M. et Mme Charles-Edouard Villeneuve, N.P., de Gentilly, MM. Maurice et Pierre Villeneuve, Mlles Aline et Alice Villeneuve, de Saint-Justin; M. et Mme Charles-Edouard Villeneuve, de Saint-Justin; M. et Mme Alexandre Landry, de Mont-Carmel; Mlles Craciela, Mariette et Gertrude Landry, Romuald Landry, M. et Mme J.-N. Bellemare, M. et Mme H. Gagnon, M. et Mme Noé Bellemare, Mme Yve Philorum Gagnon, Mme Yve Ovide Gagnon, de Maskinongé; M. et Mme P.-X. Gagnon, M. et Mme A. Gagnon, M. et Mme Joseph Gagnon, M. et Mme Arcadius Lafrenière, M. et Mme Romulus Morin, M. et Mme Joseph Morin, M. et Mme Emile Arcand, du Cap de la Madeleine; M. et Mme R. Villeneuve, de Louiseville, M. et Mme Henri Gouger, de Joliette, M. et Mme Albert Clément, M. et Mme Emile Vertefeuille, M. et Mme J.-M. Comtois, M. et Mme Joseph Desjardins, de Ste-Ursule; M. et Mme Roméo Chrétien, de Ste-Ursule, tous parents de la défunte.

Outre les parents et les gens de la paroisse, on remarquait dans l'assistance: Les Filles de Jésus, de l'Hôpital Cooke, des Trois-Rivières et de St-Justin; M. J. Trudel, N.P., Président de la Chambre des Notaires, M. Victor Abram, Henri Cinq-Mars, N.P., Trois-Rivières, Paul Boucher, N.P., Cap de la Madeleine, Cyrien Sayer, N.P., des Trois-Rivières, MM. Emile Arsenault, N.P., Urgèle Grégoire, N.P., des Trois-Rivières; M. J.-E. Langlois, N.P., de St-Justin; Le docteur et Mme Joseph Comtois, de St-Barthélemi; Le docteur et Mme L.-T. Caron, de Maskinongé; M. et Mme Léon Danvers, avocat, de St-Justin; La famille Michand, de St-Barthélemi; M. et Mme Ernest Labelle, de Montréal; La famille Ayyotte, de St-Barthélemi; Mlle Thérèse Labelle, Edmond Labelle, de Montréal.

Offrandes de Messes: M. l'abbé Jean-Baptiste Levasseur, des Trois-Rivières, 2 messes; M. l'abbé Donat Grimaud, de l'Évêché, 2 messes; M. l'abbé Théophile L'Heureux, une couronne de messes; M. l'abbé Emile Clément, du Séminaire des Trois-Rivières, 1 messe; M. l'abbé Léo Paquin, une couronne de messes; Mlle Thérèse Caron, du Séminaire des Trois-Rivières, 3 messes; M. et Mme Léo Pinau, avocat, des Trois-Rivières, 4 messes; Mlle Tourigny, de Gentilly, 1 messe; Mlle Thérèse Caron, de Maskinongé, 1 messe; M. et Mme René Martin, de Joliette, 1 messe; Mlle Gabrielle Terrault, des Trois-Rivières, 1 messe; Dr René Coust, 2 messes; M. Wilfrid Villeneuve, de Montréal, 1 messe.

Bouquets spirituels: M. l'abbé Emile Clément, du Séminaire des Trois-Rivières; Rév. Sr Sainte-Bernadette des Pyrénées, de Asbestos; Les Religieuses Dames Ursulines, des Trois-Rivières; La famille Adéodat Deshaies, Famille Philorum Gagnon, Mlles Aline et Annette Villeneuve, Famille Thomas Pezin, Françoise Clément, Famille J.-N. Bellemare, Famille Adéodat Lafrenière, de St-Justin; M. et Mme Henri Gouger, de Joliette; Famille Arcadius Lafrenière, Famille Noé Bellemare, de St-Justin.

Tributs floraux: M. le notaire et Mme J.-A. Villeneuve, des Trois-Rivières; M. le notaire et Mme Charles-Edouard Villeneuve, de Gentilly; M. et Mme William Dangerfield, des Trois-Rivières; M. et Mme Alfred Dugré, de St-Justin; M. et Mme Emery Ellbert, des Trois-Rivières; M. et Mme Adrien Dubeau, de St-Justin; M. et Mme J.-Moïse Villeneuve, de Saint-Barthélemi; M. et Mme G.-P. Héliey, des Trois-Rivières; M. et Mme Emile Arcand, du Cap de la Madeleine; Famille Lazare Villeneuve, Famille R. Morin, de St-Justin.

Télégrammes de sympathies: Famille Alfred Ada, La Tuque, Famille Emile Leblanc, de Montréal; M. et Mme J.-L. Clément, des Trois-Rivières; M. et Mme Ernest Sanschagrin, de Charrette, M. et Mme Roland de Varennes, de Montréal.

Symphonies: M. l'abbé Donat Grimaud, Evêché des Trois-Rivières, M. l'abbé Joseph-Antoine Caron, eccl., de Maskinongé; Les Rév. SS. Filles de Jésus, de l'Hôpital Cooke, des Trois-Rivières; Les Religieuses du Convent de Maskinongé; Sr Sainte-Bernadette des Pyrénées, de Asbestos; Marie-Anne

Dugré, Noviciat des SS. NN. de Jésus et Marie, Outremont; M. le Dr J.-O. Villeneuve, Montréal, Rév. Sr Marie de la Paix; Les Dames Ursulines des Trois-Rivières; Les RR. SS. de St-Justin, le notaire et Mme Chagnon; M. Léon Girard, avocat, Dr et Mme Rodrigue Dugré, des Trois-Rivières; Association du Notariat canadien du district des Trois-Rivières; M. J.-A. Trudel, président de la Chambre des notaires; le Dr et Mme Louis-Th. Caron, de Maskinongé; M. le notaire et Mme Henri Cinq-Mars, des Trois-Rivières; M. le notaire et Mme J.-E. Grégoire, M. et Mme Emile Vertefeuille, M. et Mme Léon Danvers, de St-Barthélemi; Le Club de Belle-au-camp de l'Écho de Saint-Justin, par son gérant Bernard Bourgeois; Famille W.-H. Gagné, M. et Mme Albert Clément, M. et Mme Thurston Overton, La famille J.-A. Vouigny, Donat Dampousse, de Saint-Paulin, M. et Mme Léonard Gagnon, de St-Gabriel; M. et Mme Azarias Gagnon, Famille Donat Gélinais, des Trois-Rivières; Famille Joseph Vertefeuille, M. et Mme P.-X. Gagnon, Famille Joseph Gagnon, M. et Mme Joseph Livernoche, de Louiseville; Mme Ovide Gagnon, de Maskinongé, M. et Mme Léonard Gagnon, M. et Mme Liguori Gagnon, Lebrun et Frères, de Maskinongé, Famille Joseph Laurent, Famille Eugène Le Beau, Famille Pierre St-Antoine, M. et Mme Ferdinand Vermette, Famille Hormidas Gagnon, M. et Mme Adéodat Bastien, de St-Justin, M. et Mme Romuald Villeneuve, de Louiseville; M. et Mme Joseph Déziel, fils, de Ste-Ursule; M. et Mme Vertefeuille, de Ste-Ursule; M. et Mme Duchesnay, de St-Justin, Mlle Colette Létourneau, Famille Pierre Busières, M. et Mme Oscar Veilleux, de Shawinigan; M. et Mme J.-F. Gaudet, de Maskinongé; Famille Louis Georges Marchand, de St-Justin, Famille Alfred Bélanger, de Ste-Ursule; Famille Edmond Doucet, des Trois-Rivières; M. et Mme J.-Avila Duchesnay, de Montréal; Famille Joseph Dampousse, de St-Paulin; Mlle Régina Laurent, Famille Honoré Clément, Famille Arthur Carufel, Famille Joseph Masson, de St-Jacques; Mlle Yvonne Bertrand, de Montréal; Mlle J.-A. Carin, Edouard Caron, Thérèse Caron, M. et Mme Emile Arcand, du Cap de la Madeleine; Wilfrid Villeneuve, de Montréal; Famille Adolphe Paquin, des Trois-Rivières; Famille Louis Alarie, de St-Justin; Mlle Léda Veillette, de Ste-Thécle, Cécile Caron de Maskinongé, Wilfrid Duchesnay, de Montréal, Mlle Emma Mayrand, de St-Paulin; La famille Marguerite Fortier, des Trois-Rivières; Aïdée Garesau, M. et Mme Paul Doucet, du Cap de la Madeleine; M. et Mme Collin, Mme A. Dupuis, des Trois-Rivières; M. et Mme Lafrenière, de Maskinongé; M. et Mme Lazare Villeneuve, de St-Justin et un grand nombre d'autres.

A la famille si cruellement éprouvée, nos plus sincères sympathies.

CONCERT DE LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE

Du-résumé concert de la chanson française au Parc Lafontaine

M. WILFRID DUCHESNAY AU PROGRAMME

Mercredi soir, au Parc Lafontaine, avait lieu la dernière veillée de la chanson française, organisée par le Comité des Concerts populaires de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal et irradié par le poste C. K. A. C.

Les organisateurs, M. C. Hermélin Moineau, président du comité, M. Alphons Lefeur, secrétaire, M. Alphonse Phaneuf et M. J.-Albert Bariteau, membres, n'avaient rien négligé pour offrir à leur auditoire du Parc Lafontaine et aux auditeurs innombrables à la radio un programme choisi composé des chansons les plus goûtées et interprétées par des artistes de renom.

Son Honneur le Maire de Montréal, l'Honorable Fernand Rinfret, plusieurs échevins et des personnages de marque appartenant au commerce, à l'industrie et aux professions libérales assistaient à ce concert. M. Victor Doré, président général avait accepté de prononcer une brève allocution.

Mesdames Bernier - Larivière, Lonergan - Desjardins, Jeanne Maubourg et M. Wilfrid Duchesnay étaient les artistes invités par la Société. Le quatuor Pure Laine, composé de MM. Léon Gauthier, Ovide Légaré, C. Hermélin Moineau et Alfred Normandin firent applaudir nos chansonniers de France et du Canada.

Voici le programme de la soirée: 1. Présentation, M. C. Hermélin Moineau.

2. O Canada mon pays, mes amours, (paroles de Georges-Etienne Cartier, musique de J.-B. Labelle), M. Léon Gauthier.

3. Je suis zozo (sur demande) M. Wilfrid Duchesnay.

4. Valse de concert (Robyn)

Mme Bernier-Larivière.

5. Madama à mal à son pied — M. C. Hermélin Moineau. (sur demande.)

6. Patrie (Albert Ferland) — M. Alfred Normandin. (sur demande)

7. Pôù viens-tu bergère? Mlle Annette Hébert.

8. a) J'entends le moulin à tique, taque Mme Jeanne Maubourg. b) L'appétit vient en mangeant, Mme Jeanne Maubourg.

9. Meunier tu dors (sur demande) — quatuor Pure Laine.

10. Habana de Carmen (Bizet) — Mme Lonergan-Desjardins.

11. Viellir, c'est souffrir, M. C. Hermélin Moineau. (sur demande).

12. Quel est ton nom petit garçon? Quatuor Pure Laine (sur demande).

13. a) Prenez mes roses, Mme Jeanne Maubourg, b) Tango des chats.

14. Les deux sérénades (Léon Cavallo) M. Léon Gauthier.

15. V'la l'bon vent, v'la l'joli vent — Quatuor Pure Laine.

Accompagnateur au piano: M. le docteur Apollinaire Hébert, organisateur à l'église de la Nativité d'Hochelaga.

Directeur de chant: M. A.-J. Brassard, maître de chapelle à la paroisse de l'Ascension de Westmount.

Mme DE CHAMPLAIN A QUEBEC

Deux ans après la fondation de Québec, Champlain épousa à Paris, le 30 décembre 1610, Hélène Boullé, fille de Nicolas Boullé, secrétaire de la Chambre du Roi, La famille Boullé était calviniste. Champlain comptait quarante ans sonnés et Hélène Boullé n'avait pas encore atteint sa douzième année.

Quelles raisons poussèrent Champlain, homme de jugement, à contracter un mariage si disproportionné d'âge?

Champlain était pauvre et Nicolas Boullé était riche et influent. Outre sa beauté et ses qualités de coeur et d'esprit, Hélène Boullé lui apportait une dot de six mille livres. C'est là, croyons-nous, la raison du mariage de Champlain.

En vertu du contrat de mariage, Hélène Boullé ne devait, à cause de son jeune âge, vivre avec son mari qu'au bout de deux années. Elle en profita pour se faire instruire des mystères de la religion et elle embrassa la foi catholique, malgré l'opposition de sa famille. Son frère Eustache Boullé, qui voulait s'établir au Canada, entra aussi dans le giron de l'église catholique.

Ce ne fut que dix ans après son mariage que Champlain se décida à emmener sa femme à Québec. En 1620, Québec ne comptait encore que quatre ou cinq personnes du sexe, et on comprend que la jeune femme dut s'embarquer pour le Canada avec une certaine appréhension.

Une vieille chronique dit de madame de Champlain:

"Les Sauvages à son arrivée la voulaient adorer comme une divinité, n'ayant jamais rien vu de si beau. Ils admirèrent son visage et ses habits, mais par-dessus tout un miroir qu'elle portait à son côté, ne pouvant comprendre comment toutes choses étaient, ce leur semblait, renfermées dans cette glace, et qu'ils se trouvaient tous pendus à la ceinture de cette dame. Elle ne fut pas longtemps sans entendre et parler passablement la langue barbare des Sauvages, et tout aussitôt elle apprit à prier Dieu à leurs femmes et à leurs enfants.

"Enfin elle coula quatre années dans cette manière de vie, au plus beau de son âge, dans un lieu pire qu'une prison et dans la privation d'une quantité de choses nécessaires à la vie. En effet, la disette des vivres et d'autres fortes raisons obligèrent M. de Champlain de repasser en France et d'y ramener sa femme".

Le fondateur de Québec vécut deux ans avec sa femme à Paris de 1624 à 1626, puis il retourna au Canada d'où il ne revint à Paris, qu'en 1629. Pendant les trois années d'absence de son mari, mada-

me de Champlain "vécut dans le grand monde comme n'y étant point". Elle se sentit appelée à la vie religieuse et demanda même à M. de Champlain la permission de s'enfermer dans un couvent d'Ursulines. Celui-ci ne consentit pas à ce sacrifice.

De 1629 à 1633, Champlain resta de nouveau avec sa femme à Paris. Il s'embarqua ensuite pour le Canada et sa femme ne devait pas le revoir.

A la mort de Champlain, en 1635, sa veuve, devenue libre, se décida à embrasser la vie religieuse. Le procès de la succession de son mari et d'autres affaires la retiennent dans le monde dix années de plus.

Enfin, le 7 novembre 1645, elle entra au monastère des Ursulines de Paris, d'abord comme bienfaitrice, puis comme novice sous le nom de sœur Hélène de Saint-Augustin.

En 1648, elle proposa de fonder un couvent d'Ursulines à Meaux. Mgr Séguier, évêque de cette ville, accepta cette fondation et cinq Ursulines partirent de Paris pour Meaux, le 17 mars 1648.

La sœur Hélène de Saint-Augustin fit profession dans le nouveau monastère le 4 août 1648. Elle avait obtenu la permission à cette occasion d'écrire ses fautes et de les lire publiquement en communauté. Elle fit sa lecture à genoux, un cierge allumé à la main.

La fondatrice des Ursulines de Meaux décéda en odeur de sainteté, le 20 décembre 1654, à l'âge de cinquante-six ans. Québec sous le régime français, par Pierre Georges ROY.

### NOTRE BELLE PROVINCE

Sachons attirer les touristes et leur plaire.

Le tourisme est devenu une industrie payante que tous les pays encouragent de mille façons diverses et suivant les conditions locales particulières à chacun d'eux.

Dans notre belle province, les routes sont excellentes, bien entretenues et munies de toutes les indications indispensables aux touristes.

Elles sont ombragées, pour la plupart, et traversent des sites presque tous pittoresques et toujours jolis, intéressants.

Les panneaux-réclames qui nuisent aux paysages sont à disparaître et une loi nouvelle réglemente leurs dispositions sur le bord des routes.

Pour attirer les touristes chez-nous et leur plaire, il faut d'abord que nos hôtels et les maisons de logement gardent leur caractère national.

Les étrangers viennent chez-nous pour trouver quelque chose de différent, de local, qu'ils n'ont pas chez eux. Gardons donc notre langue, notre cuisine et soyons en fiers.

On visite la Chine pour voir et étudier les chinois chez eux et non pour les voir habillés à l'américaine.

L'Inde, sans ses monuments et ses hindous authentiques, ne vaudrait pas le voyage. Les touristes qui viennent dans notre province veulent voir des Canadiens-Français, c'est à dire des canadiens d'origine française, vivant chez-eux dans un décor bien français.

Gardons donc nos noms français, notre excellente cuisine et nos allures de chez-nous, si nous voulons leur plaire, les attirer et les garder quelque temps.

Trop d'hôtels de campagne ont des noms anglais qui ne disent rien et ne concordent point avec le lieu ou les bâtiments qu'ils désignent.

Adoptons des noms français, jolis, attrayants, descriptifs, qui disent quelque chose, suggèrent une idée, excitent l'intérêt, fomentent l'imagination ou la curiosité des visiteurs.

Recevons les avec empressement et cordialité, toujours. Rendons-leur le séjour chez-nous confortable et très agréable. Elle...-Vois-tu c'est pour savoir si je puis mettre mon chapeau neuf!

## J.-Narcisse Gélinais

NOTAIRE  
1847 — 1904

Joseph-Narcisse Gélinais naquit à Saint-Sévère, comté de Saint-Maurice, le 13 novembre 1847. Il était le fils de Louis Gélinais et de Josephette Broillette. Après avoir suivi les cours de l'école primaire de sa paroisse natale, on le plaça au collège Saint-Joseph des Trois-Rivières, où il demeura de 1860 à 1866. Son cours d'études terminé, il étudia le notariat. Il fut admis à la profession de notaire, le 4 mai 1871. Il vint aussitôt se fixer dans la paroisse de Saint-Léon, comté de Maskinongé.

Le notaire Gélinais épousa, le 30 janvier 1878, à St-Léon, Olliva Lamy, fille de Benjamin Lamy.

Il fut secrétaire-trésorier de la municipalité de St-Léon, de 1872 à 1900 ayant remplacé le notaire Victor Brunel. Détail curieux: dans son engagement comme secrétaire-trésorier il est dit qu'il est engagé "à la condition ordinaire qu'il en aura les revenus et les dépenses." Il a démissionné comme secrétaire-trésorier le 27 janvier 1900 et il fut remplacé par Hector Caron.

Le notaire Gélinais ayant décidé d'aller pratiquer à Louiseville, il y transporta et sa maison et son étude. A Louiseville il fit rebâter sa maison en face de la rue St-Aimé sur la rue St-Laurent. Il ne demeura que trois ans dans cette place. Il décéda le 19 novembre 1904.

Parmi ses enfants encore survivants on remarque: Monsieur Dionis Gélinais, Camerier Secret de Sa Sainteté le Pape; Rodolphe, ancien marchand, des Trois-Rivières; le Docteur Léopold, chirurgien-dentiste, de Louiseville; Amanda, Mme Adrien Picotte; du Village de Sainte-Ursule; Cécile, Mme Albert Ringuette, de Louiseville.

Sa résidence de Louiseville est aujourd'hui occupée par son fils le Docteur Léopold Gélinais. Le greffe du notaire Gélinais est aujourd'hui la possession du Notaire J.-A. Coutu, de Louiseville.

Charles DRISARD.

## La dette du Canada

Le comité bancaire du parlement canadien a annoncé à la Chambre des Communes que la dette publique globale du pays, des neuf provinces, des municipalités et des corporations, s'élevait à la somme de \$8,855,510,800.

A un taux moyen de 4.77 pour cent l'intérêt sur ces dettes représente un montant de \$421,965,800.

UN BAROMETRE  
Lui.—Comme tu es gentille aujourd'hui de me demander des nouvelles de mes douleurs?  
Elle.—Vois-tu c'est pour savoir si je puis mettre mon chapeau neuf!

**Le Courrier de Berthierville**  
 JOURNAL HEBDOMADAIRE  
 Dr A.-D. MILOT,  
 Editeur-Propriétaire,  
 BERTHIERVILLE, P. Q.  
 Le prix de l'abonnement est de  
 \$1.00 pour les Etats-Unis.  
 Pour le tarif des annonces, impres-  
 sions, etc., on voudra bien s'adresser  
 aux bureaux du Courrier de Berthier-  
 ville.  
 Toute année commencée est due.

**RECU DE LA PRODUCTION  
 AGRICOLE EN RUSSIE**

Même si les Soviets étaient décidés à payer toutes leurs dettes aux capitalistes étrangers, il est peu probable qu'ils puissent le faire à cause de la situation intérieure en Russie. Ils ne pourraient payer qu'en marchandises (surtout en céréales et en matières premières) au détriment d'une population rationnée à l'extrême depuis plusieurs années. Mais le moment est arrivé où le peuple affamé risque de perdre patience; des troubles deviennent possibles, ou une scission au sein du parti, ou même une nouvelle révolution. La politique de Staline a désorganisé l'agriculture, au point qu'il faut acheter des céréales à l'étranger, preuve que l'exportation devra cesser dans ce domaine.

Voici du reste les chiffres qui montrent le recul de la production agricole de 1913 à 1932. N'oublions pas qu'entre ces deux dates, la population a augmenté de 26,7 millions d'habitants.

Surface des cultures de céréales (million d'hect.) (1913) 102,7, (1932) 99,7.  
 Récolte des céréales (en millions de tonnes) (1913) 81,6, (1932) 70,8.

Même déficit pour les autres cultures. Si leur surface a augmenté, le rendement a considérablement baissé.  
 Récolte par hectare (en quintaux)

	1913	1932
Betteraves	108,7	75,8
Coton	3,8	2,2
Lin	4,0	2,0

(Bulletin Prokopovitch)  
 Quant aux produits de l'élevage, c'est encore pire. La socialisation des campagnes lors du "Plan quinquennal" a occasionné un abattage en masse du bétail:

	1916	1929	1932
Chevaux	35,8	34,6	45,0
Gros bétail	60,6	67,1	30,2
Moutons	121,2	147,0	50,0
Porcs	20,9	20,4	10,1

(Just)  
 D'autre part la production du pétrole a tendance à baisser alors que la consommation augmente à l'intérieur du pays à cause de l'introduction de nombreux tracteurs agricoles.

**LES PERSECUTIONS RELIGIEUSES EN RUSSIE**

L'existence des croyants en URSS est devenue pour ainsi

dire impossible sous le régime en cours. Depuis 1929 toute propagande religieuse est interdite, tandis que la propagande antireligieuse est encouragée et soutenue par les gouvernements et si la liberté des confessions religieuses est encore reconnue sur le papier, en réalité elle n'est plus qu'un vain mot. Yarolysky a fait un aveu saisissant sur la politique qu'avait l'intention de poursuivre le gouvernement soviétique:

"Nous poursuivons la lutte, à l'instar de ce que nous faisons en réalité elle n'est plus qu'un vain mot. Yarolysky a fait un aveu saisissant sur la politique qu'avait l'intention de poursuivre le gouvernement soviétique:

"Nous poursuivons la lutte, à l'instar de ce que nous faisons en réalité elle n'est plus qu'un vain mot. Yarolysky a fait un aveu saisissant sur la politique qu'avait l'intention de poursuivre le gouvernement soviétique:

"Nous poursuivons la lutte, à l'instar de ce que nous faisons en réalité elle n'est plus qu'un vain mot. Yarolysky a fait un aveu saisissant sur la politique qu'avait l'intention de poursuivre le gouvernement soviétique:

"Nous poursuivons la lutte, à l'instar de ce que nous faisons en réalité elle n'est plus qu'un vain mot. Yarolysky a fait un aveu saisissant sur la politique qu'avait l'intention de poursuivre le gouvernement soviétique:

"Nous poursuivons la lutte, à l'instar de ce que nous faisons en réalité elle n'est plus qu'un vain mot. Yarolysky a fait un aveu saisissant sur la politique qu'avait l'intention de poursuivre le gouvernement soviétique:

"Nous poursuivons la lutte, à l'instar de ce que nous faisons en réalité elle n'est plus qu'un vain mot. Yarolysky a fait un aveu saisissant sur la politique qu'avait l'intention de poursuivre le gouvernement soviétique:

"Nous poursuivons la lutte, à l'instar de ce que nous faisons en réalité elle n'est plus qu'un vain mot. Yarolysky a fait un aveu saisissant sur la politique qu'avait l'intention de poursuivre le gouvernement soviétique:

"Nous poursuivons la lutte, à l'instar de ce que nous faisons en réalité elle n'est plus qu'un vain mot. Yarolysky a fait un aveu saisissant sur la politique qu'avait l'intention de poursuivre le gouvernement soviétique:

"Nous poursuivons la lutte, à l'instar de ce que nous faisons en réalité elle n'est plus qu'un vain mot. Yarolysky a fait un aveu saisissant sur la politique qu'avait l'intention de poursuivre le gouvernement soviétique:

"Nous poursuivons la lutte, à l'instar de ce que nous faisons en réalité elle n'est plus qu'un vain mot. Yarolysky a fait un aveu saisissant sur la politique qu'avait l'intention de poursuivre le gouvernement soviétique:

"Nous poursuivons la lutte, à l'instar de ce que nous faisons en réalité elle n'est plus qu'un vain mot. Yarolysky a fait un aveu saisissant sur la politique qu'avait l'intention de poursuivre le gouvernement soviétique:

"Nous poursuivons la lutte, à l'instar de ce que nous faisons en réalité elle n'est plus qu'un vain mot. Yarolysky a fait un aveu saisissant sur la politique qu'avait l'intention de poursuivre le gouvernement soviétique:

"Nous poursuivons la lutte, à l'instar de ce que nous faisons en réalité elle n'est plus qu'un vain mot. Yarolysky a fait un aveu saisissant sur la politique qu'avait l'intention de poursuivre le gouvernement soviétique:

"Nous poursuivons la lutte, à l'instar de ce que nous faisons en réalité elle n'est plus qu'un vain mot. Yarolysky a fait un aveu saisissant sur la politique qu'avait l'intention de poursuivre le gouvernement soviétique:

journalistes leurs défauts; on leur sait plus volontiers mauvais gré de ne pas mettre tout le monde d'accord, de ne pas se mettre d'accord avec tout le monde."

Qu'on me permette de citer une boutade qui contient un grand fonds de vérité: — Editer un journal est un travail très plaisant comme on va le voir: —

S'il contient trop de politique, personne n'en veut; s'il en contient trop peu, personne n'en veut non plus. Si les articles sont brefs, ils ne valent pas la peine d'être lus; s'ils sont longs, c'est fatigant de les lire.

S'il publie des dépêches, on dit que ce sont des mensonges; s'il n'en publie pas, on dit qu'il n'est pas sérieux et qu'on les supprime par raison politique.

S'il donne quelque "bon mot" on dit qu'il est fait par des têtes sans cervelle, s'il n'en donne pas, on dit qu'il est fait par des "pince sans rire".

S'il publie quelques relations originales, on le blâme de ne pas donner quelque chose de sérieux, on trouve qu'il ne sait pas distraire et qu'il reproduit ce qu'on a déjà vu dans d'autres journaux.

S'il rend compte impartialement d'une réunion, on dit qu'il est méfiant fait de se taire, s'il ne le fait pas, on dit qu'il tronque les textes.

S'il donne la biographie d'un homme public, on le taxe de partialité; s'il n'en donne pas, on dit qu'il ne s'occupe de rien. S'il donne un article qui ne intéresse les femmes, les hommes sont mécontents, et vice versa.

S'il reste au bureau pour diriger son journal, on dit qu'il a peur de se montrer; s'il sort souvent et se mêle au public dans un café, on dit qu'il ferait mieux de diriger son journal.

Surtout croyons bien que c'est surtout pour le journaliste que le profond Lafontaine a écrit sa fable du "Meunier, son fils et l'âne".

**LE PAPE LOUE LES RETRAITES FERMÉES DE PRETRES**

"Au cours de l'année jubilaire 1929, ainsi que vous le rappelez vous-même, Nous avons établi ce saint curé comme patron céleste de tous les curés; la même année, Nous avons montré explicitement et abondamment, dans Notre Lettre-Encyclique, *Mens nostra*, la très grande utilité des exercices spirituels; rien ne saurait donc Nous donner plus de joie, que de voir se développer toujours plus largement la piété envers ce saint patron et le culte qu'on lui rend; de voir aussi augmenter de jour en jour le nombre des prêtres qui s'adonnent aux exercices des retraites "fermées". (Extrait d'une lettre du Souverain Pontife, datée du 25 juillet, à l'évêque de Belley à l'occasion des fêtes en l'honneur du saint curé d'Ars.)

**LE PROCES DU JOURNALISME**  
 Malgré toute sa bonne volonté, le journaliste est l'homme le plus exposé à créer des mécontents et à se faire même des ennemis.  
 Louis Vuilliot disait: "On ne pardonne pas volontiers aux

penses et ré-ajustai mes affaires. En moins de quatre ans, je ne devais plus rien au ban-ques.

"Il nous faut changer d'attitude et concentrer notre esprit sur quelques simples vérités fondamentales pour améliorer les affaires. Faisons un sacrifice et aidons le prochain".

**Louiseville**

Les séances de lutte du promoteur Fred Gingras deviennent de plus en plus intéressantes, vu les foules énormes qui y accourent.

1. — Bob Bergeron, 158 lbs, de Louiseville, vs Ray Colombe, 150 lbs, de Louiseville.  
 Ce fut plus ou moins intéressant, vu le peu d'action que montrèrent les deux figurants. Colombe plus habile et plus scientifique que son adversaire vint près de renverser son copain, mais celui-ci doué d'une force extraordinaire, pu résister.

2. Nii Christofferson, 140 lbs, T.-Rivières, vs Fred Gingras, 145 lbs., Louiseville. Fred prit la chute sur son adversaire en 12 minutes, qui, je crois, ne ressemblait pas au Nil de jadis.

3. Paul St-Germain, 165 lbs, T.-Rivières, vs Dan Chartran, 160 lbs, Montréal. Dan, malgré le lourd adversaire qu'on lui opposa, réussit, après 20 minutes de jeu très mouvementé, à renverser son rival.

4. Rol. Brosseau, 150 lbs., Montréal, vs Lou Kelly, 155 lbs, Montréal. La foule qui assistait au spectacle prit en rancune ce Lou Kelly par ses tactiques déloyales. Cependant, après plusieurs prises de jambes barrées, Brosseau dû commander la chute à son adversaire après 15 minutes. Au second engagement, Lou voulut faire le tour d'aéroplane de Rol., mais fut déjoué et ce dernier le colla au tapis en 8 minutes.

L'engagement final Brosseau semblait souffrir énormément de la prise de jambes barrées que Lou lui avait donné et ne se soutenait que sur un pied. N'eut été que son courage, aidé de la sympathique assistance qui le renforçait, rassemblait toute l'énergie qui lui restait, appliqua un douloureusement éraquement qui lui assura la chute finale, en 20 minutes.

Dans la nuit de samedi à dimanche, il y eut un commencement d'incendie chez Dion et Devault, marchands de nouveautés. Les dommages auraient pu être considérables, n'eut été de Magella Laliberté et Paul Lamy, qui signalèrent le danger en réveillant le voisinage et de M. Alb. Riquette, qui à l'aide d'extincteurs chimiques purent arrêter l'instrument destructeur dans sa marche. Les dégâts sont très légers.

Etaient de passage à Louiseville ces jours derniers: Mgr Dionis Gélinas, des Trois-Rivières, M. et Mme Lucien Comeau, des Trois-Rivières, M. Ed. Lesage et ses filles, M. et Mme Laurent Lesage, de Québec.

M. et Mme E. Roy, M. et Mme E. Marselle, sont allés à Ste-Martine. Mme Art. Auger est allée à Sorel et Berthier, visiter des amis.

M. et Mme Laliberté, M. et Mme Raoul St-Jean, à Rawdon ces jours derniers.

Sont allés au Saguenay: M. et Mme J.-A. Giguère, Mme Ed. Hébert, Mme Eug. Noël, Mlle Laure Busières et Cécile Moreau.

**Maskinongé**

Ces jours derniers, nous avions le plaisir d'avoir au milieu de nous Sr Ste-Alice, des SS. missionnaires de l'Immaculée-Conception, (née Jeanne Bastien). Elle était accompagnée de Sr Marie de la Présentation. Sr Ste-Alice visita les familles suivantes: Mme Vve Joseph Marchand, F.-X.-A. Bélanger et Narcisse Bastien. Elle partira avec dix autres Soeurs Missionnaires, le 17 septembre pour la Manchoir; elle est la plus jeune des 11 missionnaires. Sr Marie de la Présentation s'embarquera pour Vancouver. Nous leur souhaitons un heureux voyage et un fructueux apostolat.

L'Honorable Juge et Mme Marchand, Mlle Marguerite Marchand, en visite chez Mme J. Marchand et M. et Mme F.-X.-A. Bélanger.

Mmes Isaie Savole et J. Lamarche, de retour d'un voyage de quinze jours à St-Hyacinthe.

M. et Mme Alex Frigon, de Montréal et leurs enfants, chez M. et Madame J.-A. Frigon, ces jours-ci.

M. et Mme Ernest Lachance et leurs fillettes ont passé quelques jours chez M. J.-T. Lemyre.

Mgr J.-F. Béland, P.D., est actuellement à la Beauce, au chevet de son frère, l'Honorable Sénateur H.-S. Béland, gravement malade.

M. et Mme Wilfrid Lemyre et leurs enfants, des Trois-Rivières, M. et Mme Trofé Ladouceur, de Shawinigan, chez M. Théophile Lemyre, la semaine dernière.

M. le notaire et Mme J.-E. Déziel, de Grand'Mère, chez M. J.-O. Déziel lundi dernier.

M. et Mme Hormidas Fréchette en voyage à Montréal.

**Mariages.**  
 Le 12 août, Louis-Jules Lacourse et Marie-Thérèse Grenier.  
 Le 30 août, Martial Hubert et Juliette Guinard.

**Baptêmes.**  
 Le 9 août, Joseph-Jean-René, enfant de Lucien Morin et Marie Parrain. Parrain et marraine: Joseph Morin et Léocadie Baril, son épouse, grands-parents de l'enfant.

Le 21, Joseph-Jules, enfant de Joseph Charette et Rosa Lacombe. Parrain et marraine: Joseph Lacombe et Anna Provost, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

Le 22, Marie-Estelle-Rita, enfant d'Antonin Bastien et Alice Coutu. Parrain et marraine: Moïse Coutu et Amélie Grégoire, son épouse, grands-parents de l'enfant.

**Sépultures.**  
 Le 14 août, Léonide Désilets, 6-pousé de Rosaire Héroux, décédé à l'âge de 29 ans et 9 mois.  
 Le 16 août, Alexis Bastien, époux d'Olivia Clément, âgé de 38 ans et 11 mois.  
 Le 31 août, Anonyme, enfant de Joseph Lemyre et Philomène Bastien, des Trois-Rivières.

Il faut travailler en ce monde, il faut combattre, on aura bien le temps de se reposer toute l'éternité.  
**S. Vianney, Curé d'Ar.**

**St-Cuthbert**  
 Mardi, le 5 septembre, était béni en l'église de St-Cuthbert, le mariage de M. Anatole Mireault, propriétaire de l'Hôtel Regal, à Mlle Laurette Périgard, de cette paroisse, par le Révérend Père Mireault, (Jésuite) oncle du marié.  
 Les nouveaux époux sont partis en voyage, le jour même, par bateau.

**Berthierville**

Va et vient  
 Ces jours derniers, Mlle Anita et Pauline Poltras, de Sherbrooke, ainsi que Mlle Almède Laforest, de St-Cyrille, étaient en promenade chez M. Joseph-H. Laforest.

M. Octave Parent et sa famille, de Newark sont en promenade chez M. Arthur Parent.

Mlle Hombéline et Félicienne Laforest, de retour d'un voyage à Ste-Clotilde de Horton, St-Cyrille de Wendover et Trois-Rivières.

MM. Jean-M. Bonin, Paul Dubé, Mailhot Olivier, Léo Rochelleau, Roland Doucet, de passage à Montréal cette semaine.

Mlle Jeannette Coutu vient de nous laisser pour le couvent de St-Thomas de Joliette.

M. et Mme Armand Plouffe, de Montréal, en visite chez M. et Mme Alphonse Lavallée.

**Base-Ball.**  
 Dimanche dernier, le St-Viateur avati la visite du St-Esprit et après une rencontre très excitante qui dura dix manches, les visiteurs sortirent vainqueurs par le score de 7 à 8.  
 Pour la circonstance, Berthier avait engagé un très bon lanceur dans Raoul Morin, de Sorel; il fut très solide, et le manque de support l'a empêché de remporter une belle victoire.  
 Les deux clubs ont bien joué, et méritent des félicitations.  
 La saison du Base-Ball est maintenant terminée à Berthier, à cause de l'arrivée des élèves. Le R. Frère Brueau en profite pour remercier bien sincèrement tous ceux qui l'ont encouragé ou aidé en quel que ce soit. — A l'an prochain!

Venez voir nos prix

**MAGASIN  
 INDEPENDANT  
 VICTORIA  
 J. D. CAISSE  
 Epicier-Licencié**

Angle des rues Frontenac et Iberville,  
 Tél. 30, BERTHIERVILLE.

**Petites annonces**

"Le Courrier de Berthierville" est édité par A.-D. Milot, de Berthierville et est imprimé aux ateliers de l'"Echo de Saint-Justin", Saint-Justin, P. Q.

Un bon bureau chauffé à louer. S'adresser à 129, rue Frontenac, BERTHIERVILLE

**A VENDRE**

Canot Peterborough, 16 pieds de long, très léger, en bois blanc. Peinturé à neuf, aviron complet.

Adresse: 139 Frontenac, Tél 118.

**Youp! Youp! dans la terraille**

Nous vendons le fer, l'acier, le béton, le barreau de Colombie et la ferronnerie dans le plus complet assortiment. Seuls distributeurs de la planche de construction GYPROC, ce \$2,50 le carré, en montant.  
 Spécialité: Brouettes en acier pour la maison et l'entrepreneur, excellentement construites, — à moitié prix.

**CARON & FRERE,  
 BERTHIERVILLE, Que.**



Si vous voulez avoir des chevaux trotteurs, chevaux de traits, chevaux pesants, chevaux pour cultivateurs, adressez-vous en n'importe quel temps de l'année, à M. Gaston Rivest, de St-Cuthbert, voisin de la station du C.P.R., sur la route Nationale.  
 A bon marché, les prix sont modiques et les conditions des plus faciles.

Tél. Bell 6 B. P. Boite 21  
 Consultations Béclair 3130  
 2 à 4  
 7 à 8

**Dr GASTON CAISSE**

Chirurgien-Orthopédiste  
 4094, rue St-Denis, MONTREAL.

B. P. 15 Tél. 22  
 " 4

**VICTORIA HOTEL**

B. PRECOURT, Prop.  
 Table de première classe. — Bière, Vins et Liqueurs assortis  
 CHAMBRES BIEN CONFORTABLES ET BIEN AERÉES  
 COUCHER \$1.00 — — — REPAS 50c  
 BERTHIERVILLE, P. Q.

**ALBERT BAYEUR**

Entrepreneur de pompes funèbres.  
 Assortiment général pour frais funéraires.  
 Embaument des corps, une spécialité.  
 Agent de Monuments de toutes sortes, Etc.  
 BERTHIERVILLE, P. Q.  
 Téléphone 51. — Boîte Postale No. 47

**FEU — VIE — ACCIDENT — MALADIE — RESPONSA-  
 BILITE — AUTOMOBIL F**

**H. COURCHESNE**  
 Courtier d'Assurance  
 Téléphone Bell 11. — Rue de Champlain,  
 BERTHIERVILLE, — P. Q.

Consultez  
 "Mlle Dow"

La frappeur frappe un coup dur en long (line drive) la balle frappe la boîte du lanceur et rebondit dans le gourbi (dugout); est-ce que la balle est en jeu (fair)? — A.C., Sorel.

Un "line drive" est de trois à six pieds au dessus du sol et ne peut pas, par conséquent, frapper la boîte du lanceur. Un roulant (grounder) frappé raide qui rebondit sur la boîte du lanceur pour retomber sur du terrain hors-jeu, entre le marbre et le premier but ou le marbre et le troisième but, est "foul" d'après les règlements.

"Mlle Dow"  
 en collaboration avec  
 une des plus grandes autorités sportives  
 au Canada.

NOTE.—Si vous désirez vous renseigner sur toute question relative aux sports, records, raisons motivant certaines décisions, écrivez à "Mlle DOW", Service de Renseignements Sportifs Dow, Casier Postal 22, Montréal.  
 On s'empresse de vous répondre par correspondance, ou par l'intermédiaire de vos futures annonces.

**Bière  
 Dow  
 Old Stock**

**DOW RÉPOND A LA QUESTION DE LA SOIF**

**Louiseville**

Séance de lutte du promoteur P. Gingras, au Terrain de l'Exposition. Bill Ben, Shawinigan, 142 lbs vs Kid Laroche, T.-Rivières, 140 lbs.

Les deux combattants firent bonne figure, mais la durée de la rencontre limitée à quinze minutes n'était pas assez longue pour montrer leurs talents. Ainsi se termina par une rencontre nulle.

Kid Masterman, Shawinigan, 142 lbs vs Nil Christofferson Trois-Rivières, 140 lbs.

Nil prit la chute sur son adversaire en 16 minutes. Kid n'était pas assez expérimenté pour son adversaire.

Roi Brousseau, Montréal, 160 lbs, vs Lucien Chartrand, Montréal, 162 lbs.

Ce dernier étant un nouveau venu, type très agressif, hanté, fort, voulu avoir recours à la rudesse pour vaincre, mais tout tourna au contraire. Brousseau, rusé, fit perdre la tête à Chartrand et au moyen d'une série de cravates russes riva son adversaire au tapis en 25 minutes.

Kid Lewis, 155 lbs., Trois-Rivières, vs l'Homme Masqué, 160 livres, Montréal, 2 dans 3 à finir.

Ce fut un numéro qui fut très monotone et languissant. Ils étaient lents et manquèrent d'ambition, se bornant à appliquer les mêmes prises. Kid Lewis sortit avec les honneurs en prenant deux chutes sur son adversaire au moyen de bras barrés.

Et vient. — Mme A. Héty et ses fillettes Rosanna, Lucille et Germaine, sont retournées à Montréal après une promenade de quelques jours chez M. Arth. Auger.

M. et Mme Rosario Gaudry, sont retournés à Montréal, après une quinzaine chez Dr Léo Gélinas.

Mme Vre Rousseau et sa fille Alice, sont allées à Nicolet pour les noces d'or de sa sœur.

Mme Nap. Chevalier est allée passer quelques jours à Côteau Landing, chez sa sœur, Mme E. Lamoureux.

Sœur Aimée de Jésus, des SS, de l'Assomption, a fêté ses noces d'or à la maison-mère de Nicolet, accompagnée de Sr Louise, sont venues visiter leurs parents de Louiseville, Charette, etc.

Mme Cha-Ed. Martin et son fils Normand, M. et Mme Miville Lesage, ont fait un voyage aux Etats-Unis.

**L'HERBE A LA PUCE**

Bien des vacances ont été gâtées par l'herbe à la puce, et il est bien inutile de recommander aux gens qui ne connaissent pas cette plante nuisible de ne pas y toucher ou de ne pas toucher aux vêtements, aux outils ou à toutes les autres choses qui sont venues en contact avec elle.

—Disons pour commencer que les feuilles de l'herbe à la puce sont par groupes de trois, comme celles du fraisier, mais contrairement à celles du fraisier elles sont lisses, raides ou parcheminées et portent quelques dents grossières. Elles sont assez semblables sous ce rapport aux feuilles de la vigne grimpanche de Virginie, mais ces dernières sont en groupes de cinq. Au commencement de l'été des grappes peu apparentes de petites fleurs blanches naissent à l'aisselle des feuilles; elles sont suivies sur certaines plantes par des fruits ronds, blanchâtres à peu près de la grosseur d'un pois, d'abord charnus et plus tard fermes et secs; c'est dans cet état qu'on peut les voir tout l'hiver suivant.

L'herbe à la puce, a généralement une pousse basse buissonneuse, mais elle court parfois dans le terrain des feuilles ou encore escalade les clôtures et grimpe jusqu'à une bonne hauteur sur les arbres. Sur terre cultivée elle ne se rencontre guère que sur les bords des clôtures et les endroits où la charrie ne passe pas. Elle infeste surtout les endroits rocheux, peu exposés à être dérangés par l'homme. Elle est très répandue partout au Canada (et vers le sud), mais c'est surtout dans l'Ontario et

les parties adjacentes du Québec que l'on s'en plaint, spécialement dans les régions des lacs qui attirent les campeurs et les villégiateurs. Les moyens d'exterminer l'herbe à la puce et de traiter les cas d'empoisonnement qu'elle cause sont donnés dans un feuillet que l'on peut obtenir gratuitement en s'adressant au Bureau des Publications du Ministère de l'Agriculture, d'Ottawa. Nous ne mentionnons ici qu'un des principaux traitements.

Le traitement le plus recommandé à l'heure actuelle est celui qui consiste à enduire les parties affectées avec une solution à 3% de permanganate de potassium ou de teneur d'iode. Lorsque les ampoules ont paru, il faut éviter tout frottement et avoir soin de localiser l'infection en appliquant de l'iode sur les bords des plaies, ainsi que des compresses trempées dans une solution à 2% d'acétate d'aluminium, une solution alcoolique d'acétate de plomb (50 à 70% d'alcool à friction), ou toute autre substance rafraîchissante (soda à pâte), acide borique en solution. Dans les cas persistants, on peut varier le traitement par l'emploi d'onguents, (zinc, etc). On peut enlever ces derniers en épongeant avec de l'eau chaude savonneuse. Ne mettez pas de poudre à pâte sèche ou d'acide borique sec sur les plaies suppurantes, car il se formerait une croûte dure qui aggrave les conditions, tandis qu'une exposition plus fréquente à l'air soulage temporairement. Contrairement à l'opinion très répandue, les symptômes d'empoisonnement ne reviennent pas tous les ans, à moins que l'on ne s'expose de nouveau à l'herbe à la puce.

**Bonne Chasse**

Pour maintenir la bonne réputation de nos Isles de Sorel, le gibier a tenu à s'offrir en grand nombre en holocauste devant le fusil de nos chasseurs, à l'ouverture de la chasse. Même un certain groupe de nemrods a dépassé la centaine de canards; ils ont été gourmands à faire des envieux. Particulièrement, qu'en dilettos vus Gérard et Roland de Joliette? Les incroyables n'ont qu'à vérifier les photos entre les mains du père Jacques...

**DIVERS**

**Baptême:** Le 29 août, Joseph-André-Roméo, fils de M. et Mme Avila Trudel, Parrain et marraine M. et Mme Roméo Carpentier.

**Sépulture:** Le 29 août, Roger Lemire, âgé de quatre mois, enfant de M. Lionel Lemire.

**Prochains mariages:** Mlle Marie Allard et M. Bernardin Désaulniers de St-Tite; Mlle Stella Comtois et M. Adolphe Sylvestre, fils de M. Urgel Sylvestre.

**St-Barthélemi**

**ARBRES FRUITIERS**

Encore un des résultats de l'inspection des parcelles et des dépendances a été la constatation du manque presque total d'arbres fruitiers sur nos fermes. Quelques petits cerisiers, de rares pommiers (la plupart malades), des pruniers plutôt sauvages, voilà notre richesse. Et pourtant, Dieu sait tout le bénéfice qu'on peut retirer d'un joli petit verger, complément quasi indispensable du jardin-potager. Sans compter l'orgueil qu'on a de contempler et de montrer un travail qui exige beaucoup d'observation, nous l'avons. Pour aujourd'hui bornons-nous à parler des pommes.

**Pommes:**

Une petite enquête nous révèle que l'automne dernier plus de 200 barils de pommes sont entrés dans notre paroisse. C'est un capital d'au-delà de \$1000,00 qui a pris le chemin de l'étranger et qui ne reviendra jamais.

On nous objecte que le terrain n'est pas favorable au pommier. Il y a mieux sans doute. Mais on a tort de croire qu'on ne peut obtenir des résultats tout à fait appréciables; et c'est un expert en la matière qui nous l'affirme: "Sait-on, dit-il, réellement planter un pommier? Sait-on le tailler, lui faire un paillage pour l'hiver et lui donner le désinfectant nécessaire au printemps. L'ignorance est pour beaucoup dans l'insuccès".

Un verger n'est pas l'oeuvre d'un jour. Il importe de commencer dès maintenant pour assurer à nos enfants de bonnes et savoureuses pommes. Et vous, de descendance normande, que dites-vous du cidre? De ce bon cidre mousseux fabriqué avec les pommes que vous mettriez presque au rebut? Que dites-vous d'un bon bidet de ce neclar qui fait épanouir les figures et met du cœur au ventre après une bonne journée de travail? Et au lieu de dépenser un argent pénible-

ment gagné à l'achat de liquides plus ou moins douteux et dommageables, nous trinquerons nos bols de cidre, au son des jolies chansons du terroir et nous dégusterons le vieux boire réconfortant de nos aïeux de Normandie...

**ON DIT QUE**

On dit que Mlle Antoinette Dufresne a ouvert un salon de coiffure chez M. J.-Ble Pélain...

On dit que M. Urgel Trudel s'est marié récemment à Mme A. Gôlé de Berthier et que M. Alfred L'Ecuyer est aussi marié à Mme Edouard Courville de St-Didace...

On dit que Mlle Philomène

Caumartin est institutrice à l'école de York...

On dit que l'entrée des élèves au Couvent est très satisfaisante...

On dit que l'Académie ouvrira ses portes le lundi, 11 septembre...

On dit qu'une petite fille de M. Philippe Lavallée a été blessée grièvement par une auto...

On dit que M. Avila Lemire est dangereusement malade...

On dit que M. Gérard Tremblay, c.s.v., nous a causé une fausse alarme... et que M. l'abbé Ars. Grégoire peut bien en faire autant...

On dit que notre équipe de balle au camp a remporté sa 9e victoire contre le St-Ignace de Loyola, par un résultat de 8 à 3

**ON DIT QUE**

On dit que Mlle Antoinette Dufresne a ouvert un salon de coiffure chez M. J.-Ble Pélain...

On dit que M. Urgel Trudel s'est marié récemment à Mme A. Gôlé de Berthier et que M. Alfred L'Ecuyer est aussi marié à Mme Edouard Courville de St-Didace...

On dit que Mlle Philomène

Caumartin est institutrice à l'école de York...

On dit que l'entrée des élèves au Couvent est très satisfaisante...

On dit que l'Académie ouvrira ses portes le lundi, 11 septembre...

On dit qu'une petite fille de M. Philippe Lavallée a été blessée grièvement par une auto...

On dit que M. Avila Lemire est dangereusement malade...

On dit que M. Gérard Tremblay, c.s.v., nous a causé une fausse alarme... et que M. l'abbé Ars. Grégoire peut bien en faire autant...

On dit que notre équipe de balle au camp a remporté sa 9e victoire contre le St-Ignace de Loyola, par un résultat de 8 à 3

On dit que Mlle Philomène

Caumartin est institutrice à l'école de York...

On dit que l'entrée des élèves au Couvent est très satisfaisante...

On dit que l'Académie ouvrira ses portes le lundi, 11 septembre...

On dit qu'une petite fille de M. Philippe Lavallée a été blessée grièvement par une auto...

On dit que M. Avila Lemire est dangereusement malade...

On dit que M. Gérard Tremblay, c.s.v., nous a causé une fausse alarme... et que M. l'abbé Ars. Grégoire peut bien en faire autant...

On dit que notre équipe de balle au camp a remporté sa 9e victoire contre le St-Ignace de Loyola, par un résultat de 8 à 3

On dit que Mlle Philomène

Caumartin est institutrice à l'école de York...

On dit que l'entrée des élèves au Couvent est très satisfaisante...

On dit que l'Académie ouvrira ses portes le lundi, 11 septembre...

On dit qu'une petite fille de M. Philippe Lavallée a été blessée grièvement par une auto...

On dit que M. Avila Lemire est dangereusement malade...

On dit que M. Gérard Tremblay, c.s.v., nous a causé une fausse alarme... et que M. l'abbé Ars. Grégoire peut bien en faire autant...

On dit que notre équipe de balle au camp a remporté sa 9e victoire contre le St-Ignace de Loyola, par un résultat de 8 à 3

On dit que Mlle Philomène

Caumartin est institutrice à l'école de York...

On dit que l'entrée des élèves au Couvent est très satisfaisante...

On dit que l'Académie ouvrira ses portes le lundi, 11 septembre...

On dit qu'une petite fille de M. Philippe Lavallée a été blessée grièvement par une auto...

On dit que M. Avila Lemire est dangereusement malade...

On dit que M. Gérard Tremblay, c.s.v., nous a causé une fausse alarme... et que M. l'abbé Ars. Grégoire peut bien en faire autant...

On dit que notre équipe de balle au camp a remporté sa 9e victoire contre le St-Ignace de Loyola, par un résultat de 8 à 3

On dit que Mlle Philomène

Caumartin est institutrice à l'école de York...

On dit que l'entrée des élèves au Couvent est très satisfaisante...

On dit que l'Académie ouvrira ses portes le lundi, 11 septembre...

On dit qu'une petite fille de M. Philippe Lavallée a été blessée grièvement par une auto...

On dit que M. Avila Lemire est dangereusement malade...

On dit que M. Gérard Tremblay, c.s.v., nous a causé une fausse alarme... et que M. l'abbé Ars. Grégoire peut bien en faire autant...

On dit que notre équipe de balle au camp a remporté sa 9e victoire contre le St-Ignace de Loyola, par un résultat de 8 à 3

On dit que Mlle Philomène

Caumartin est institutrice à l'école de York...

**ON DIT QUE**

On dit que Mlle Antoinette Dufresne a ouvert un salon de coiffure chez M. J.-Ble Pélain...

On dit que M. Urgel Trudel s'est marié récemment à Mme A. Gôlé de Berthier et que M. Alfred L'Ecuyer est aussi marié à Mme Edouard Courville de St-Didace...

On dit que Mlle Philomène

Caumartin est institutrice à l'école de York...

On dit que l'entrée des élèves au Couvent est très satisfaisante...

On dit que l'Académie ouvrira ses portes le lundi, 11 septembre...

On dit qu'une petite fille de M. Philippe Lavallée a été blessée grièvement par une auto...

On dit que M. Avila Lemire est dangereusement malade...

On dit que M. Gérard Tremblay, c.s.v., nous a causé une fausse alarme... et que M. l'abbé Ars. Grégoire peut bien en faire autant...

On dit que notre équipe de balle au camp a remporté sa 9e victoire contre le St-Ignace de Loyola, par un résultat de 8 à 3

On dit que Mlle Philomène

Caumartin est institutrice à l'école de York...

On dit que l'entrée des élèves au Couvent est très satisfaisante...

On dit que l'Académie ouvrira ses portes le lundi, 11 septembre...

On dit qu'une petite fille de M. Philippe Lavallée a été blessée grièvement par une auto...

On dit que M. Avila Lemire est dangereusement malade...

On dit que M. Gérard Tremblay, c.s.v., nous a causé une fausse alarme... et que M. l'abbé Ars. Grégoire peut bien en faire autant...

On dit que notre équipe de balle au camp a remporté sa 9e victoire contre le St-Ignace de Loyola, par un résultat de 8 à 3

On dit que Mlle Philomène

Caumartin est institutrice à l'école de York...

On dit que l'entrée des élèves au Couvent est très satisfaisante...

On dit que l'Académie ouvrira ses portes le lundi, 11 septembre...

On dit qu'une petite fille de M. Philippe Lavallée a été blessée grièvement par une auto...

On dit que M. Avila Lemire est dangereusement malade...

On dit que M. Gérard Tremblay, c.s.v., nous a causé une fausse alarme... et que M. l'abbé Ars. Grégoire peut bien en faire autant...

On dit que notre équipe de balle au camp a remporté sa 9e victoire contre le St-Ignace de Loyola, par un résultat de 8 à 3

On dit que Mlle Philomène

Caumartin est institutrice à l'école de York...

On dit que l'entrée des élèves au Couvent est très satisfaisante...

On dit que l'Académie ouvrira ses portes le lundi, 11 septembre...

On dit qu'une petite fille de M. Philippe Lavallée a été blessée grièvement par une auto...

On dit que M. Avila Lemire est dangereusement malade...

On dit que M. Gérard Tremblay, c.s.v., nous a causé une fausse alarme... et que M. l'abbé Ars. Grégoire peut bien en faire autant...

On dit que notre équipe de balle au camp a remporté sa 9e victoire contre le St-Ignace de Loyola, par un résultat de 8 à 3

On dit que Mlle Philomène

Caumartin est institutrice à l'école de York...

On dit que l'entrée des élèves au Couvent est très satisfaisante...

On dit que l'Académie ouvrira ses portes le lundi, 11 septembre...

On dit qu'une petite fille de M. Philippe Lavallée a été blessée grièvement par une auto...

On dit que M. Avila Lemire est dangereusement malade...

On dit que M. Gérard Tremblay, c.s.v., nous a causé une fausse alarme... et que M. l'abbé Ars. Grégoire peut bien en faire autant...

On dit que notre équipe de balle au camp a remporté sa 9e victoire contre le St-Ignace de Loyola, par un résultat de 8 à 3

On dit que Mlle Philomène

Caumartin est institutrice à l'école de York...

**ON DIT QUE**

On dit que Mlle Antoinette Dufresne a ouvert un salon de coiffure chez M. J.-Ble Pélain...

On dit que M. Urgel Trudel s'est marié récemment à Mme A. Gôlé de Berthier et que M. Alfred L'Ecuyer est aussi marié à Mme Edouard Courville de St-Didace...

On dit que Mlle Philomène

Caumartin est institutrice à l'école de York...

On dit que l'entrée des élèves au Couvent est très satisfaisante...

On dit que l'Académie ouvrira ses portes le lundi, 11 septembre...

On dit qu'une petite fille de M. Philippe Lavallée a été blessée grièvement par une auto...

On dit que M. Avila Lemire est dangereusement malade...

On dit que M. Gérard Tremblay, c.s.v., nous a causé une fausse alarme... et que M. l'abbé Ars. Grégoire peut bien en faire autant...

On dit que notre équipe de balle au camp a remporté sa 9e victoire contre le St-Ignace de Loyola, par un résultat de 8 à 3

On dit que Mlle Philomène

Caumartin est institutrice à l'école de York...

On dit que l'entrée des élèves au Couvent est très satisfaisante...

On dit que l'Académie ouvrira ses portes le lundi, 11 septembre...

On dit qu'une petite fille de M. Philippe Lavallée a été blessée grièvement par une auto...

On dit que M. Avila Lemire est dangereusement malade...

On dit que M. Gérard Tremblay, c.s.v., nous a causé une fausse alarme... et que M. l'abbé Ars. Grégoire peut bien en faire autant...

On dit que notre équipe de balle au camp a remporté sa 9e victoire contre le St-Ignace de Loyola, par un résultat de 8 à 3

On dit que Mlle Philomène

Caumartin est institutrice à l'école de York...

On dit que l'entrée des élèves au Couvent est très satisfaisante...

On dit que l'Académie ouvrira ses portes le lundi, 11 septembre...

On dit qu'une petite fille de M. Philippe Lavallée a été blessée grièvement par une auto...

On dit que M. Avila Lemire est dangereusement malade...

On dit que M. Gérard Tremblay, c.s.v., nous a causé une fausse alarme... et que M. l'abbé Ars. Grégoire peut bien en faire autant...

On dit que notre équipe de balle au camp a remporté sa 9e victoire contre le St-Ignace de Loyola, par un résultat de 8 à 3

On dit que Mlle Philomène

Caumartin est institutrice à l'école de York...

On dit que l'entrée des élèves au Couvent est très satisfaisante...

On dit que l'Académie ouvrira ses portes le lundi, 11 septembre...

On dit qu'une petite fille de M. Philippe Lavallée a été blessée grièvement par une auto...

On dit que M. Avila Lemire est dangereusement malade...

On dit que M. Gérard Tremblay, c.s.v., nous a causé une fausse alarme... et que M. l'abbé Ars. Grégoire peut bien en faire autant...

On dit que notre équipe de balle au camp a remporté sa 9e victoire contre le St-Ignace de Loyola, par un résultat de 8 à 3

On dit que Mlle Philomène

Caumartin est institutrice à l'école de York...

On dit que l'entrée des élèves au Couvent est très satisfaisante...

On dit que l'Académie ouvrira ses portes le lundi, 11 septembre...

On dit qu'une petite fille de M. Philippe Lavallée a été blessée grièvement par une auto...

On dit que M. Avila Lemire est dangereusement malade...

On dit que M. Gérard Tremblay, c.s.v., nous a causé une fausse alarme... et que M. l'abbé Ars. Grégoire peut bien en faire autant...

On dit que notre équipe de balle au camp a remporté sa 9e victoire contre le St-Ignace de Loyola, par un résultat de 8 à 3

On dit que Mlle Philomène

Caumartin est institutrice à l'école de York...

**ON DIT QUE**

On dit que Mlle Antoinette Dufresne a ouvert un salon de coiffure chez M. J.-Ble Pélain...

On dit que M. Urgel Trudel s'est marié récemment à Mme A. Gôlé de Berthier et que M. Alfred L'Ecuyer est aussi marié à Mme Edouard Courville de St-Didace...

On dit que Mlle Philomène

Caumartin est institutrice à l'école de York...

On dit que l'entrée des élèves au Couvent est très satisfaisante...

On dit que l'Académie ouvrira ses portes le lundi, 11 septembre...

</

## Les Moulins

J'évoque simplement votre gloire passée, Moulins, dont la chanson grave s'est effacée Et dont la meule dort, que l'on a délaissée.

Vieux moulin de cailloux, perchés sur les côtesaux, Dont les bonnets pointus ornés de longs plumeaux Miraient leurs cônes ronds aux glaces des ruisseaux!

Combien de fois vers vous sont revenus les nôtres? Qu'une récolte fut moins prospère qu'une autre, Vous retourniez toujours plus de fleur que d'épeautres.

Vous avez mis au cœur des anciens la gaîté. En cheminant vers vous vos aïeux ont chanté Leurs champêtres amours et leur félicité.

Moulins à roue en qui, sous des arceaux de chêne, S'engouffrait le torrent qui bondit par les plaines, Moulins du Petit-Pré, de Lauzon, de Vincennes;

Moulins à vent dont les échelles ont battu Dans les contes de grand'mères que vous-tu. Faul-il que vos refrains à jamais se soient tus?...

Je vous entend tourner en battant la mesure Et l'on dirait qu'afin de doubler la monture Vous rallongez vos bras d'une immense envergure.

Moulin de l'Île-aux-Condres, moulin de Beaupré, De Saint-Jean d'Orléans, sous le roc emmuré, Vieux Moulin de Beauport, déchu, défiguré;

Puis en amont du fleuve aux vagues opalines, Moulin de Lotbinière et moulin des Grandines, Vous dont on célébrait de très loin les farines;

Tous plus beaux et plus fiers qu'un Moulin de Daudet, Vous vous ressouvenez de ceux dont on parlait: Maskinongé, Sorel, Batiscaen, Nicolet...

Vous avez défendu votre âme paysonne Contre le loup qui vint un jour à manger l'âne Et fit pleurer les beaux yeux doux de Marianne!

Parce que des meuniers, avertis et malins, Gardent leur coffre ouvert ainsi que leurs coeurs pleins, Nous vous aimons comme autrefois, vaillant moulins!

Alphonse DESILETS.

## L'ARGENT

Vous avez entendu déjà une bonne mère faire à son fils prodigue et méchant cette sage remarque: "Voyons, mon grand garçon, il ne faut pas gaspiller ainsi ton argent"; et le fils lui répondait: "c'est à moi cet argent-là, j'en ferai ce que je voudrai". Les mots vous ont manqué pour dire votre étonnement. Rien ne vous a paru plus insensé que cette réponse, et vous avez eu raison.

Mais combien plus étonnante cette réponse n'est-elle pas sur les lèvres d'hommes et de vieillards qui sont supposés être sages et bons chrétiens! Pourtant, on l'y trouve et non moins nettement formulée. Observez la manière dont plusieurs possèdent leur fortune et l'usage qu'ils en font: l'on dirait de véritables petits dieux n'ayant de compte à rendre à personne au monde.

Ont-ils l'évangile? ont-ils médité un instant la parabole des talents et de l'économie infidèle? Il y est dit si clairement que tous les biens, la fortune, la puissance, l'autorité, l'influence, les talents, ne nous sont que prêtés par Dieu. Nous avons le devoir de les administrer pendant notre vie et de leur faire produire cent pour cent. A la mort, un compte sévère nous en sera demandé.

Et tout cela est plein de bon sens, tout cela est simple, facile à comprendre, surtout lorsqu'il s'agit des biens de la fortune.

La richesse, en effet, est un moyen puissant d'action. Elle a été le "Nerf de la Grande Guerre". C'est encore et toujours à elle qu'on a recours pour promouvoir les mauvaises comme les bonnes causes.

Malheureusement, on ne semble pas comprendre la responsabilité qu'entraîne la richesse et son influence pour le bien.

Les petites et les grandes fortunes que l'on a vu s'accumuler ici et là dans notre pays, comment sont-elles employées? Est-ce pour le mal? Rarement. Est-ce pour le bien? Non plus. Elles sont gaspillées, et cela de deux façons.

D'abord, on l'a laissée paisiblement croupir dans les coffres des banques, au lieu de la placer dans une bonne industrie qu'elle aurait développée, en grandissant elle-même et faisant un bien social immense parmi toute la classe des travailleurs.

Deuxièmement, à la mort, on la laisse à des fils ou des neveux qui, escomptant un héritage n'ont jamais rien appris ni rien fait, et qui, dans l'avenir, ne sauront faire autre chose non plus que des variétés. Ainsi l'on aura travaillé toute sa vie pour accumuler et gérer une fortune qui nourrirait l'oisiveté et peut-être la débauche de ses héritiers.

Est-ce pour cela que Dieu a donné la fortune? et n'est-ce pas criminel devant lui que de

la prostituer aussi indignement?...

Nous nous moquons parfois de nos amis du sud, les Américains; mais sur ce point, est-ce qu'ils ne sont pas plus sages que nous? L'un, en mourant, fonde un hôpital, l'autre, un musée, un troisième, une bibliothèque, une chaire d'enseignement, un laboratoire, etc. De sorte que cet argent voulu par Dieu pour le bien-être corporel et spirituel de l'humanité, sert vraiment au bien de l'âme ou du corps, et non pas à leur ruine.

Et nos ancêtres, les chrétiens, rois ou sujets, qui, aux premiers siècles, donnaient des églises complètes, qui, au Moyen-Age, élevaient tant de superbes cathédrales, fondaient des monastères de femmes, fondaient des collèges, distribuaient leurs fortunes en dots aux jeunes filles pauvres, quelle leçon ne nous donnent-ils pas!

Sans doute, l'Eglise se développait alors, elle grandissait, et une foule d'oeuvres sollicitaient la générosité des fidèles. Mais aujourd'hui, est-ce que les besoins de l'Eglise sont moins grands, est-ce qu'il n'y a en plus d'oeuvres dignes de nos largesses? Ou, est-ce qu'elles nous seraient inconnues?

Combien de jeunes gens, fils d'excellentes familles, pauvres des biens de la terre, mais riches de toutes les qualités du cœur et de l'esprit, ne demandent qu'à se donner à Dieu dans le sacerdoce, mais n'ont pas le moyen de faire leurs études! Vous tous qui possédez la richesse, vous avez rencontré de ces jeunes gens. Est-ce que vous avez fait pour eux ce que la voix de votre conscience vous commandait?...

Perdue là-bas parmi les feuilles des arbres une petite maison propre mais pauvre, abritée de pieuses filles, vouées à la prière et à la pénitence. Vous savez que ces humbles religieuses, exténuées déjà par les pratiques de leur règle, manquent encore de nécessaire. Regretterez-vous, après cela, qu'il n'y ait plus de cathédrales à bâtir comme au Moyen-Age?...

Les jeunes gens, les jeunes filles, les enfants de notre ville sont exposés à toutes sortes de dangers: ils auraient besoin de salles d'amusements et de terrains de jeux aménagés pour passer honnêtement leurs loisirs, pour acquérir et développer les vertus qui font les bons citoyens.

Tous les ans, des phalanges d'hommes et de femmes laissent le Canada pour les missions lointaines; tous se plaindront que les ressources matérielles leur manquent pour poursuivre leur héroïque travail d'évangélisation.

Une petite fortune serait bien placée, là! Un héritage ferait à merveille! Et qu'est-ce qu'il ne produirait pas pour la vie éternelle!

C'est ainsi que les richesses d'iniquité deviennent des trésors que les vers et la rouille

ne peuvent ronger, ni les voleurs emporter.

Plusieurs comprennent très bien ce point de doctrine chrétienne. D'autres, en grand nombre, pourraient le méditer avec avantage.

Maurice FORTIER, ptre.

## NOTES HISTORIQUES SUR LA PAROISSE DE ST-DIDACE

Cette paroisse qui comprend la partie de la seigneurie de Lanaudière connue sous le nom de fief Hope et une partie du canton de Peterborough, portait originellement le nom de "Petite rivière Maskinongé". La rivière Blanche qui se jette dans la rivière Maskinongé près du village de St-Didace était ainsi désignée.

Les premiers colons se fixèrent sur le territoire de cette paroisse, en 1820. Le fondateur de cette paroisse est Nicolas Béland. Les premiers colons étaient desservis par les missionnaires de St-Gabriel de Brandon et cela jusqu'en 1850.

La première chapelle fut construite en 1850. Le curé de Ste-Ursule l'abbé Arsène Mayrand desservit St-Didace de 1850 à 1853. Le premier curé résident fut l'abbé Félix Turgeon qui ouvrit les registres en 1853 le premier janvier, par un acte de sépulture.

L'érection canonique de cette paroisse eut lieu le 12 mai 1863, et l'érection civile le 27 août même année.

L'église actuelle de St-Didace a été construite, en 1863, par M. Edouard Hamelin, sous le curé Pierre A.-A. Bellemare.

Les curés de cette paroisse furent MM. F. Turgeon de 1853 à 1861, P.-A. A. Bellemare, 1861 à 1874; Gédéon Béliveau, 1874-1875; Denis Gérin-Lajoie, 1875-1878; Antoine Lamy, 1878, Charles-O. Gingras, 1878-1884; T. Joyal, 1884-1889; E. Héroux, 1889-1912; L. Gravel, 1912-1928.

Le curé actuel est l'abbé Hormidas Béland.

La municipalité de la paroisse de St-Didace a été érigée en vertu de l'acte 48 Victoria, chap. 100, le 1er juillet 1855. Le premier maire fut Edouard Hibbard, en 1855. Il fut aussi maire en 1856 et 1857.

En 1903, M. le curé Héroux fonda un convent pour les filles qu'il plaça sous la direction des Filles de Jésus des Trois-Rivières. Elles font également la classe aux garçons du village.

St-Didace fut démembreé en 1903 pour former la paroisse de St-Charles de Mandeville.

Le village de St-Didace est agréablement situé sur les bords enchanteurs de la rivière Maskinongé. St-Didace est à 15 milles de St-Ursule, 5 milles de St-Gabriel et de St-Charles et à 20 milles de Louiseville. A deux milles du village, sur la Rivière Maskinongé, est la chute à "Lauzon" qui a une hauteur de 65 pieds et une force de 4000 chevaux vapeur.

Charles DRISARD.

chez son père, M. J. Juneau, dernièrement.

M. l'abbé J.-G. Laquerre et Mgr François Boulay, de l'Hôpital Ste-Joseph des Trois-Rivières, à Ste-Ursule la semaine dernière.

M. et Mme Armand Grenier, de Shawinigan chez M. Lucien Lemay dernièrement.

M. Joseph Paquin et sa famille, de Montréal, en promenade chez leurs parents à Ste-Ursule, ces jours derniers.

M. Alpha Lessard de passage à Montréal.

M. et Mme Emile Morin, d'Ottawa, en visite de noces chez leurs parents à Ste-Ursule.

M. Donat Paquin, de Montréal, chez M. Charles-Orphir Lessard, la semaine dernière.

M. Diéudonné Fournier, de passage à Montréal dernièrement.

M. Rémi Béland, de Montréal, de passage à Sainte-Ursule.

M. D. Poulin et sa famille, de Montréal, chez M. Alfred Bélanger ces jours derniers.

Mariage Baril - Lessard

Lundi matin, le 28 courant, M. le curé Ephrem Lamy a béni le mariage de M. Wilfrid Baril, de St-Alexis des Monts et de Mlle Léa Lessard, fille de M. Omer Lessard, de Ste-Ursule. Beaucoup de parents et d'amis assistèrent à cette cérémonie.

Le chant fut très bien rendu par la chorale des jeunes filles de la paroisse sous l'habile direction de Mlle Reine-Blanche Lessard. M. Omer Lessard mariait aussi le même jour son fils M. Octave Lessard à Mlle Léa Arsenault, fille de M. Joseph Arsenault de Ste-Angèle de Prémont.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Mariage Baril - Lessard

Lundi matin, le 28 courant, M. le curé Ephrem Lamy a béni le mariage de M. Wilfrid Baril, de St-Alexis des Monts et de Mlle Léa Lessard, fille de M. Omer Lessard, de Ste-Ursule. Beaucoup de parents et d'amis assistèrent à cette cérémonie.

Le chant fut très bien rendu par la chorale des jeunes filles de la paroisse sous l'habile direction de Mlle Reine-Blanche Lessard. M. Omer Lessard mariait aussi le même jour son fils M. Octave Lessard à Mlle Léa Arsenault, fille de M. Joseph Arsenault de Ste-Angèle de Prémont.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Mariage Baril - Lessard

Lundi matin, le 28 courant, M. le curé Ephrem Lamy a béni le mariage de M. Wilfrid Baril, de St-Alexis des Monts et de Mlle Léa Lessard, fille de M. Omer Lessard, de Ste-Ursule. Beaucoup de parents et d'amis assistèrent à cette cérémonie.

Le chant fut très bien rendu par la chorale des jeunes filles de la paroisse sous l'habile direction de Mlle Reine-Blanche Lessard. M. Omer Lessard mariait aussi le même jour son fils M. Octave Lessard à Mlle Léa Arsenault, fille de M. Joseph Arsenault de Ste-Angèle de Prémont.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Mariage Baril - Lessard

Lundi matin, le 28 courant, M. le curé Ephrem Lamy a béni le mariage de M. Wilfrid Baril, de St-Alexis des Monts et de Mlle Léa Lessard, fille de M. Omer Lessard, de Ste-Ursule. Beaucoup de parents et d'amis assistèrent à cette cérémonie.

Le chant fut très bien rendu par la chorale des jeunes filles de la paroisse sous l'habile direction de Mlle Reine-Blanche Lessard. M. Omer Lessard mariait aussi le même jour son fils M. Octave Lessard à Mlle Léa Arsenault, fille de M. Joseph Arsenault de Ste-Angèle de Prémont.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

temp. un grêbe curieux vient se montrer la tête (poule d'eau). Bang! Dans la barque le fnaud et demain, dans le pot-au-feu!

Et l'on s'en revient vers la cabane, courbaturés par la position acroupie, mais contents. Et pris du feu de feuilles mortes — rapport aux maringouins — chacun raconte ses VRAIES prouesses d'antan. Peu à peu le foyer se déserte, les lits se garnissent. Et l'on s'endort au son du clapotis des petites vagues, des cotaces des hérons de nuit, du croassement des "ouarouans" et du doux murmure des monstiques.

Et dans un rêve bienheureux, des myriades d'oiseaux s'en viennent se placer bêtement devant votre fusil et c'est une hécatombe, une pyramide de gibier dont parleront les générations futures. Oh! béatitude! O beauté de la vie, ô bien-aimées léses de Sorel!

Inspection des parterres et des dépendances

Tel qu'annoncé, l'inspection des parterres et des dépendances eut lieu mardi dernier, de neuf heures du matin à cinq heures du soir dans tous les rangs de la paroisse. Préalablement place dans la machine de M. l'agronome MontebEAU, spécialiste en horticulture, M. le chanoine M. Clermont, M. l'abbé D. Hénaux, M. l'agronome Foucher et M. Joseph Mercere.

Au dire de ces messieurs, une amélioration notable a pu être constatée un peu partout. S'il n'en est encore un peu de chaux par ci par là, la propriété générale des dépendances offre une vue des plus satisfaisantes. Certains parterres, en particulier, ont fait l'admiration des visiteurs. Beau gazon, fleurs choisies, jolis carrés décorés avec goût, arbres bien taillés, mirent plusieurs fois les juges dans l'embarras pour l'octroi des points. Félicitons bien sincèrement les dames et les demoiselles pour le beau succès obtenu et espérons que l'an prochain elles redoubleront de zèle pour faire encore mieux, si possible. Cependant, il y a un petit coin noir au tableau: nos écoles rurales sont un peu trop négligées. Pas de peinture, pas d'arbres, pas de clôtures, beaucoup de mauvaises herbes. Ce n'est donc pas à l'école, telle qu'elle est, que les enfants apprendront la propreté des dépendances...

Vu que le travail de la mise au propre des notes recueillies en route est assez long, nous donnerons le résultat du concours la semaine prochaine.

Balle-au-camp à Maskinongé

Les spectateurs furent surpris de voir le lanceur Dumontier sur le monticule. Il a lancé un beau match contre les Maski. Si Dumontier avait les ans de Bourdon, ce serait très intéressant de voir la bataille. Dans les 5 manches, la lutte fut contestée et la foule anxieuse de voir triompher les Tigres de Saint-Barthélemi ou les Maski. Bourdon n'y était pas, mais la surprise était réservée à la 6e manche.

La chasse à la grenouille

Avez-vous quelques moments libres avant de prendre le large pour quetter le gibier à l'affût? Ou? Prenez alors une "palette", parcourrez les joncs et les toins. Les grenouilles sautillent devant vous. Vlan! Une de morte, deux, trois, la douzaine... Accommodez et un savoureux déjeuner vous attend. Ne faites pas la grimace, c'est délicieux! Les millionnaires de New-York retiennent toutes les cuisines de grenouilles de nos îles et le marché de Montréal se lèche les doigts.

La chasse à pieds

Voyez-vous ce chasseur, arme au poing, sac au côté, naut botté, cou tendu, parcourant les rives de nos rigolets? Il guette la bécassine, c'est le sport des sports. De même couleuvre que le sol, cet oiseau s'enfonce en vrille presque sous le pied de ce chasseur et un vol en zigzag semble dérouter sa mire... Dérompez-vous; il attend le vol en ligne droite. Boum!... Un coup bien dirigé abat ce morceau de choix; il répète dix fois, vingt fois et il a dans sa gibecière de quoi faire un plat qui feront mettre au rancart les orlans de la Fable.

La chasse à l'affût

Ah non! par exemple! Il n'est pas permis de chasser à l'affût plus d'une heure avant le lever du soleil et plus d'une heure après le coucher... Si l'astre lumineux est un peu paresseux (au dire des chasseurs) dans l'un ou l'autre cas, méfiez-vous! Les Gardes ne sont pas loin et il faut observer les règlements.

Vous n'avez jamais chassé à l'affût? Regardez votre guide, il prépare les "agrès". Une petite chape de foin contenant sept à dix canards domestiques, un anneau à la patte, des branches d'arbre ou du grand-foin pour cacher l'embarcation, une toile huilée en cas de mauvais temps et en route... A la pointe d'une île, au fond d'une baie où le gibier "donne", le "plan" installé, femelles d'un côté et mâle de l'autre, l'affût est prêt. Allumez votre pipe et attendez; soyez patient, de grâce!

Cris répétés des "domestiques" qui donnent l'alarme. En garde! Une bande de "noirs" s'en vient. Ecrasez-les! Ils survolent, volètent, "cassent" au-dessus de l'affût. C'est le temps: allez-y de vos deux coups. Trois beaux canards à l'eau. Vous battez des mains, votre pipe s'éteint, vous jubilez! Soupevez-les, ils sont dodus et bien gras. Quelle belle "gargotte" pour demain!... Entre-

en automobile à Ste-Anne de Beauport umanche dernier.

Mlle Gertrude Baribeau de St-Léon à Maskinongé ces jours derniers.

Mariage Lacourse-Grenier

Le 12 courant, Mgr J.-F. Béland, P.D., bénissait l'union de M. Jules Lacourse, peintre décorateur, avec Mlle Thérèse Grenier. M. Urgel Lebeau échevin de Shawinigan servait de témoin à son neveu et M. Romuald Grenier à sa fille. Un magnifique programme de chant fut exécuté durant la cérémonie par les chorales des jeunes filles et Messieurs.

Après la cérémonie religieuse le vin fut servi chez M. Romuald Grenier, père de la mariée. Un grand nombre d'invités étaient présents, parmi lesquels nous avons remarqué: Mlle Théophile Lacourse, M. et Mme Urgel Lebeau, M. et Mme Dr J.-A. Grenier, M. et Mme Urgel Dumontier, M. et Mme Ernest Beaulieu, M. et Mme Adélaïde Lemyre, M. Romuald Grenier, M. et Mme Lucien L'Heureux, M. et Mme Moïse Coulu, M. et Mme Pierre Lemyre, Mme Arthur Brunault, Mme Augustin Cloutier, M. et Mme Edgard Bouchard, M. Antonin Laurendeau, M. Delphis Coulu, M. et Mme Alfred Grenier, Mlle Ludovine Dusseau, MM. Arthur Bélanger, Omer Croisier, Joseph Lebrun J.-C.-F. Desjarlais, Miles Yvette et Rolland Grenier, Colombe Simone et Marie Lacourse, Gabrielle Lemyre, Estelle, Germaine, et Hélène Beaulieu, Thérèse Dumontier, M.-Rose S. de Carufel, Bernadette et Simone Coulu, Marthe Manseau, Thérèse Bouchard, Simone Rachel et Salomé Beaulieu, Laurette et Hélène Grenier, Marie-Anna Cloutier, Marie-Anne Bélanger, Mlle Lesaze, Miles Gécile St-Cyr, Claire, Estelle et Madeleine Paquin, Rose-Blanche St-Onge, Yvette et Auréa Lemyre, Gabrielle Lebeau, Rachelle L'Heureux, Messieurs Paul Lacourse, Gratien et Georges-Etienne Lemyre, Jacques Grenier, Yvon L'Heureux, Sylva et Paul Beaulieu, Fernand Héroux, Rodolphe Masson, Charles-Auguste Lemyre, Abel et Viateur Lebeau, Émile Coulu, Paul Dumontier, Antonin Lemyre, Avelin Dalcourt, Bernardin Bélanger, Dominique Carufel, Joseph Lafrenière, Jean-Julien Lafrenière, Alphonse Doyon, J. Dufresne.

Les mariés partirent ensuite pour un voyage à Québec. Ils reçurent de nombreux et riches cadeaux.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux heureux époux.

Mariage Lacourse-Grenier

Le 12 courant, Mgr J.-F. Béland, P.D., bénissait l'union de M. Jules Lacourse, peintre décorateur, avec Mlle Thérèse Grenier. M. Urgel Lebeau échevin de Shawinigan servait de témoin à son neveu et M. Romuald Grenier à sa fille. Un magnifique programme de chant fut exécuté durant la cérémonie par les chorales des jeunes filles et Messieurs.

Après la cérémonie religieuse le vin fut servi chez M. Romuald Grenier, père de la mariée. Un grand nombre d'invités étaient présents, parmi lesquels nous avons remarqué: Mlle Théophile Lacourse, M. et Mme Urgel Lebeau, M. et Mme Dr J.-A. Grenier, M. et Mme Urgel Dumontier, M. et Mme Ernest Beaulieu, M. et Mme Adélaïde Lemyre, M. Romuald Grenier, M. et Mme Lucien L'Heureux, M. et Mme Moïse Coulu, M. et Mme Pierre Lemyre, Mme Arthur Brunault, Mme Augustin Cloutier, M. et Mme Edgard Bouchard, M. Antonin Laurendeau, M. Delphis Coulu, M. et Mme Alfred Grenier, Mlle Ludovine Dusseau, MM. Arthur Bélanger, Omer Croisier, Joseph Lebrun J.-C.-F. Desjarlais, Miles Yvette et Rolland Grenier, Colombe Simone et Marie Lacourse, Gabrielle Lemyre, Estelle, Germaine, et Hélène Beaulieu, Thérèse Dumontier, M.-Rose S. de Carufel, Bernadette et Simone Coulu, Marthe Manseau, Thérèse Bouchard, Simone Rachel et Salomé Beaulieu, Laurette et Hélène Grenier, Marie-Anna Cloutier, Marie-Anne Bélanger, Mlle Lesaze, Miles Gécile St-Cyr, Claire, Estelle et Madeleine Paquin, Rose-Blanche St-Onge, Yvette et Auréa Lemyre, Gabrielle Lebeau, Rachelle L'Heureux, Messieurs Paul Lacourse, Gratien et Georges-Etienne Lemyre, Jacques Grenier, Yvon L'Heureux, Sylva et Paul Beaulieu, Fernand Héroux, Rodolphe Masson, Charles-Auguste Lemyre, Abel et Viateur Lebeau, Émile Coulu, Paul Dumontier, Antonin Lemyre, Avelin Dalcourt, Bernardin Bélanger, Dominique Carufel, Joseph Lafrenière, Jean-Julien Lafrenière, Alphonse Doyon, J. Dufresne.

Les mariés partirent ensuite pour un voyage à Québec. Ils reçurent de nombreux et riches cadeaux.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux heureux époux.

Mariage Lacourse-Grenier

Le 12 courant, Mgr J.-F. Béland, P.D., bénissait l'union de M. Jules Lacourse, peintre décorateur, avec Mlle Thérèse Grenier. M. Urgel Lebeau échevin de Shawinigan servait de témoin à son neveu et M. Romuald Grenier à sa fille. Un magnifique programme de chant fut exécuté durant la cérémonie par les chorales des jeunes filles et Messieurs.

Après la cérémonie religieuse le vin fut servi chez M. Romuald Grenier, père de la mariée. Un grand nombre d'invités étaient présents, parmi lesquels nous avons remarqué: Mlle Théophile Lacourse, M. et Mme Urgel Lebeau, M. et Mme Dr J.-A. Grenier, M. et Mme Urgel Dumontier, M. et Mme Ernest Beaulieu, M. et Mme Adélaïde Lemyre, M. Romuald Grenier, M. et Mme Lucien L'Heureux, M. et Mme Moïse Coulu, M. et Mme Pierre Lemyre, Mme Arthur Brunault, Mme Augustin Cloutier, M. et Mme Edgard Bouchard, M. Antonin Laurendeau, M. Delphis Coulu, M. et Mme Alfred Grenier, Mlle Ludovine Dusseau, MM. Arthur Bélanger, Omer Croisier, Joseph Lebrun J.-C.-F. Desjarlais, Miles Yvette et Rolland Grenier, Colombe Simone et Marie Lacourse, Gabrielle Lemyre, Estelle, Germaine, et Hélène Beaulieu, Thérèse Dumontier, M.-Rose S. de Carufel, Bernadette et Simone Coulu, Marthe Manseau, Thérèse Bouchard, Simone Rachel et Salomé Beaulieu, Laurette et Hélène Grenier, Marie-Anna Cloutier, Marie-Anne Bélanger, Mlle Lesaze, Miles Gécile St-Cyr, Claire, Estelle et Madeleine Paquin, Rose-Blanche St-Onge, Yvette et Auréa Lemyre, Gabrielle Lebeau, Rachelle L'Heureux, Messieurs Paul Lacourse, Gratien et Georges-Etienne Lemyre, Jacques Grenier, Yvon L'Heureux, Sylva et Paul Beaulieu, Fernand Héroux, Rodolphe Masson, Charles-Auguste Lemyre, Abel et Viateur Lebeau, Émile Coulu, Paul Dumontier, Antonin Lemyre, Avelin Dalcourt, Bernardin Bélanger, Dominique Carufel, Joseph Lafrenière, Jean-Julien Lafrenière, Alphonse Doyon, J. Dufresne.

Les mariés partirent ensuite pour un voyage à Québec. Ils reçurent de nombreux et riches cadeaux.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux heureux époux.

temp. un grêbe curieux vient se montrer la tête (poule d'eau). Bang! Dans la barque le fnaud et demain, dans le pot-au-feu!

Et l'on s'en revient vers la cabane, courbaturés par la position acroupie, mais contents. Et pris du feu de feuilles mortes — rapport aux maringouins — chacun raconte ses VRAIES prouesses d'antan. Peu à peu le foyer se déserte, les lits se garnissent. Et l'on s'endort au son du clapotis des petites vagues, des cotaces des hérons de nuit, du croassement des "ouarouans" et du doux murmure des monstiques.

Et dans un rêve bienheureux, des myriades d'oiseaux s'en viennent se placer bêtement devant votre fusil et c'est une hécatombe, une pyramide de gibier dont parleront les générations futures. Oh! béatitude! O beauté de la vie, ô bien-aimées léses de Sorel!

Inspection des parterres et des dépendances

Tel qu'annoncé, l'inspection des parterres et des dépendances eut lieu mardi dernier, de neuf heures du matin à cinq heures du soir dans tous les rangs de la paroisse. Préalablement place dans la machine de M. l'agronome MontebEAU, spécialiste en horticulture, M. le chanoine M. Clermont, M. l'abbé D. Hénaux, M. l'agronome Foucher et M. Joseph Mercere.

Au dire de ces messieurs, une amélioration notable a pu être constatée un peu partout. S'il n'en est encore un peu de chaux par ci par là, la propriété générale des dépendances offre une vue des plus satisfaisantes. Certains parterres, en particulier, ont fait l'admiration des visiteurs. Beau gazon, fleurs choisies, jolis carrés décorés avec goût, arbres bien taillés, mirent plusieurs fois les juges dans l'embarras pour l'octroi des points. Félicitons bien sincèrement les dames et les demoiselles pour le beau succès obtenu et espérons que l'an prochain elles redoubleront de zèle pour faire encore mieux, si possible. Cependant, il y a un petit coin noir au tableau: nos écoles rurales sont un peu trop négligées. Pas de peinture, pas d'arbres, pas de clôtures, beaucoup de mauvaises herbes. Ce n'est donc pas à l'école, telle qu'elle est, que les enfants apprendront la propreté des dépendances...

Vu que le travail de la mise au propre des notes recueillies en route est assez long, nous donnerons le résultat du concours la semaine prochaine.

Balle-au-camp à Maskinongé

Les spectateurs furent surpris de voir le lanceur Dumontier sur le monticule. Il a lancé un beau match contre les Maski. Si Dumontier avait les ans de Bourdon, ce serait très intéressant de voir la bataille. Dans les 5 manches, la lutte fut contestée et la foule anxieuse de voir triompher les Tigres de Saint-Barthélemi ou les Maski. Bourdon n'y était pas, mais la surprise était réservée à la 6e manche.

La chasse à la grenouille

Avez-vous quelques moments libres avant de prendre le large pour quetter le gibier à l'affût? Ou? Prenez alors une "palette", parcourrez les joncs et les toins. Les grenouilles sautillent devant vous. Vlan! Une de morte, deux, trois, la douzaine... Accommodez et un savoureux déjeuner vous attend. Ne faites pas la grimace, c'est délicieux! Les millionnaires de New-York retiennent toutes les cuisines de grenouilles de nos îles et le marché de Montréal se lèche les doigts.

La chasse à pieds

Voyez-vous ce chasseur, arme au poing, sac au côté, naut botté, cou tendu, parcourant les rives de nos rigolets? Il guette la bécassine, c'est le sport des sports. De même couleuvre que le sol, cet oiseau s'enfonce en vrille presque sous le pied de ce chasseur et un vol en zigzag semble dérouter sa mire... Dérompez-vous; il attend le vol en ligne droite. Boum!... Un coup bien dirigé abat ce morceau de choix; il répète dix fois, vingt fois et il a dans sa gibecière de quoi faire un plat qui feront mettre au rancart les orlans de la Fable.

La chasse à l'affût

Ah non! par exemple! Il n'est pas permis de chasser à l'affût plus d'une heure avant le lever du soleil et plus d'une heure après le coucher... Si l'astre lumineux est un peu paresseux (au dire des chasseurs) dans l'un ou l'autre cas, méfiez-vous! Les Gardes ne sont pas loin et il faut observer les règlements.

Vous n'avez jamais chassé à l'affût? Regardez votre guide, il prépare les "agrès". Une petite chape de foin contenant sept à dix canards domestiques, un anneau à la patte, des branches d'arbre ou du grand-foin pour cacher l'embarcation, une toile huilée en cas de mauvais temps et en route... A la pointe d'une île, au fond d'une baie où le gibier "donne", le "plan" installé, femelles d'un côté et mâle de l'autre, l'affût est prêt. Allumez votre pipe et attendez; soyez patient, de grâce!

Cris répétés des "domestiques" qui donnent l'alarme. En garde! Une bande de "noirs" s'en vient. Ecrasez-les! Ils survolent, volètent, "cassent" au-dessus de l'affût. C'est le temps: allez-y de vos deux coups. Trois beaux canards à l'eau. Vous battez des mains, votre pipe s'éteint, vous jubilez! Soupevez-les, ils sont dodus et bien gras. Quelle belle "gargotte" pour demain!... Entre-

en automobile à Ste-Anne de Beauport umanche dernier.

Mlle Gertrude Baribeau de St-Léon à Maskinongé ces jours derniers.

Mariage Lacourse-Grenier

Le 12 courant, Mgr J.-F. Béland, P.D., bénissait l'union de M. Jules Lacourse, peintre décorateur, avec Mlle Thérèse Grenier. M. Urgel Lebeau échevin de Shawinigan servait de témoin à son neveu et M. Romuald Grenier à sa fille. Un magnifique programme de chant fut exécuté durant la cérémonie par les chorales des jeunes filles et Messieurs.

Après la cérémonie religieuse le vin fut servi chez M. Romuald Grenier, père de la mariée. Un grand nombre